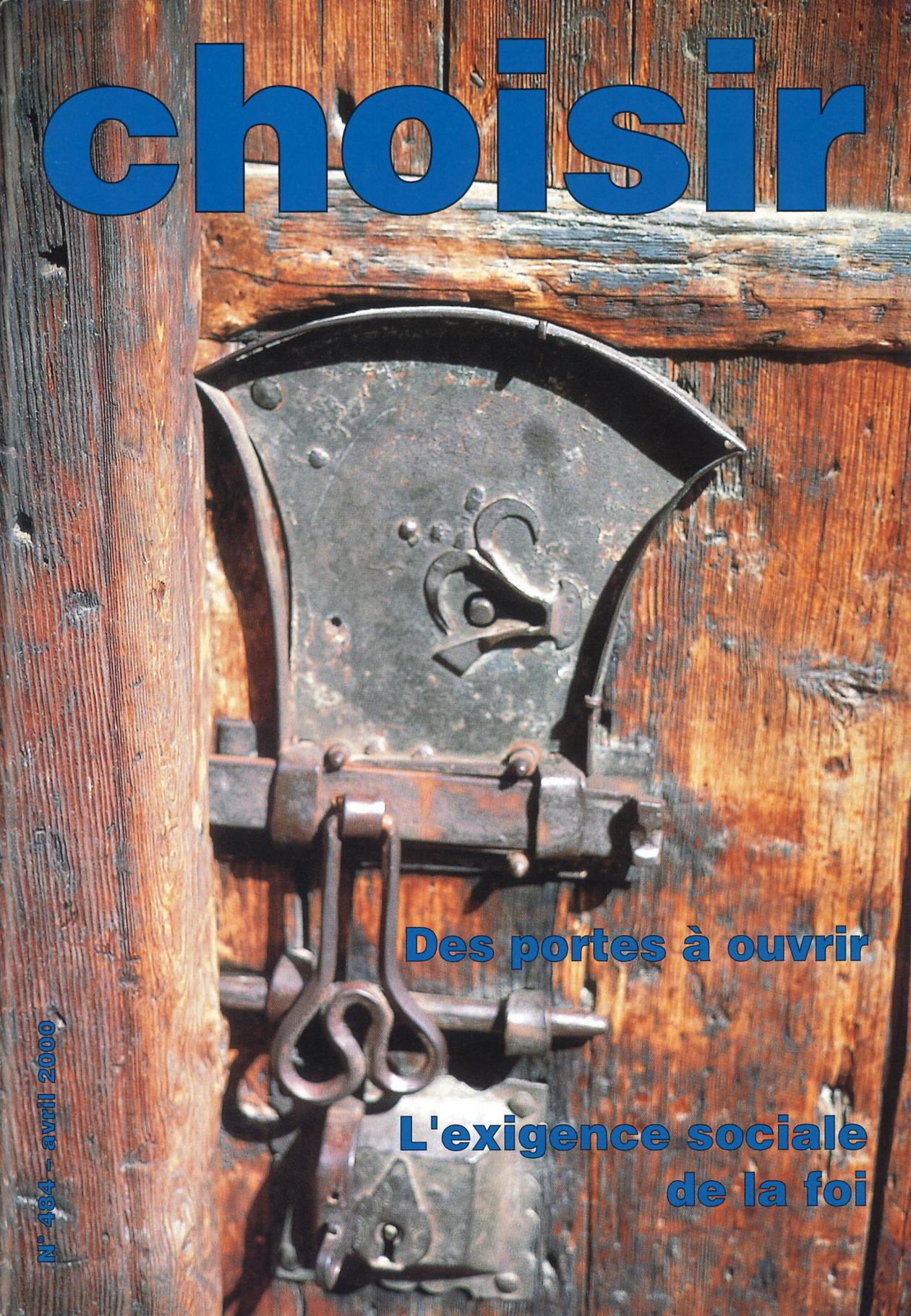


# choisir



**Des portes à ouvrir**

**L'exigence sociale  
de la foi**



## choisir revue mensuelle

### Revue de pères jésuites

#### Adresse

rue Jacques-Dalphin 18  
1227 CAROUGE (Genève)  
Administration et abonnements :  
tél. 022/827.46.76  
administration@choisir.ch  
Rédaction :  
tél. 022/827.46.75  
fax 022/827.46.70  
redaction@choisir.ch  
Internet : www.choisir.ch

#### Directeur

Albert Longchamp s.j.

#### Rédaction

Pierre Emonet s.j., réd. en chef  
Lucienne Bittar, rédactrice  
Jacqueline Huppi, secrétaire

#### Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.  
Joseph Hug s.j.  
Jean-Bernard Livio s.j.

#### Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina  
rue de la Lombardie 4  
1950 Sion  
tél. 027/322.14.60

#### Bibliothèque

Axelle Dos Ghali

#### Documentation

Marie-Thérèse Bouchardy

#### Promotion

Robert Decrey

#### Administration

Geneviève Rosset-Joye

#### Abonnements

1 an: FS 80.–  
Etudiants, apprentis, AVS :  
FS 55.–  
CCP: 12-413-1 «Choisir»  
Pour l'étranger :  
FS 85.– Par avion : FS 90.–  
€ : 53.– Par avion : € 55.–

#### Prix au numéro : FS 8.–

En vente dans les  
librairies Payot

Choisir = ISSN 0009-4994

### Editorial

2 **Une porte s'ouvre, un seuil à franchir** *par Pierre Emonet*

### Actuel

### Spiritualité

8 **Jubilé : une porte à ouvrir !** *par Jean-Bernard Livio*

### Eglise

13 **Ignoré ou méprisé, l'enseignement social de l'Eglise** *par Pierre Emonet*

18 **Chrétiens et engagés** *par Jacques Petite*

### Société

20 **Etat-Eglises : la nouvelle donne** *par Philippe Gardaz*

25 **Le désendettement de la Bolivie : l'exemple helvétique** *par Michel Bavarel*

### Cinéma

29 **Avec vue sur le monde** *par Guy-Th. Bedouelle*

### Théâtre

32 **Ferments de crime** *par Valérie Bory*

### Lettres

34 **Balzac : 1799-1851** *par Gérard Joulié*

### Livres ouverts

37 **Eclairage sur la laïcité** *par René Longet*

38 **Passionnante histoire de la Compagnie de Jésus** *par Pierre Emonet*

### Livres reçus

### Chronique

44 **Golgotha** *par Georges Haldas*

### ILLUSTRATIONS

**Couverture:** Pierre Emonet  
p. 6 : CIRIC ; p. 10 : CIRIC/J.-Cl. Gadmer ;  
p. 15 : Pierre Pittet ; p. 22 : Christophe Pittet ;  
p. 27 : CIRIC ; p. 33 : Mario del Curto

**Les titres et intertitres sont de la rédaction**

## Une porte s'ouvre, un seuil à franchir

P our célébrer le Jubilé, le pape Jean Paul II ne s'est pas contenté d'ouvrir une porte. Par un acte surprenant de courage et d'humilité, unique dans l'histoire, il a demandé pardon pour les fautes commises par l'Eglise au cours des vingt siècles de christianisme. Si son geste a suscité quelques regrets à l'intérieur de l'Eglise et d'inévitables interprétations malveillantes, il a surtout éveillé admiration et espoir. Une Eglise, qui se proclame infaillible, capable de reconnaître ses fautes et d'en demander pardon, voilà qui inspire confiance et renforce la crédibilité d'une institution jusqu'ici facilement accusée de suffisance. Dans l'intention du pape, cette démarche prophétique devrait purifier la mémoire de l'Eglise, en éliminant de la conscience personnelle et collective toute forme de ressentiment ou de violence héritée du passé. L'audace et la liberté de son geste devrait inaugurer un avenir meilleur. Il est permis d'y voir un signe avant coureur de Pâques.

E n même temps qu'il prouve à ceux du dehors que l'Eglise catholique est capable de se remettre en cause, Jean Paul II rattrape les fidèles qui se sentaient mal à l'aise dans une Eglise obstinée à ne pas reconnaître ses faux pas. A ceux et celles qui s'interrogent sur la nature de la vraie Eglise, et qui, tiraillés entre le respect de structures sclérosées et l'enthousiasme d'initiatives généreuses mais peut-être anarchiques, cherchent un chemin de fidélité, il indique la route. Qu'ils se gardent de confondre l'Eglise avec son fondateur au point d'en attendre la même sainteté. Pécheresse et vulnérable, elle s'efforce de progresser vers le Christ. Là où elle est fidèle, le Christ est présent. Dans la mesure où elle s'éloigne de l'Evangile, elle n'est plus le sacrement de sa présence, ni l'écho de sa voix. En demandant pardon pour *toutes les formes de contre-témoignage et de scandale qui se sont succédés au cours du millénaire passé*, le pape désavoue ces épisodes d'infidélité. Certains sont mentionnés plus ou moins explicitement : les divisions entre chrétiens, les violations de la liberté de conscience, le mépris des cultures indigènes, l'approbation et l'usage de la violence, le statut de la femme, etc.

D ans un document intitulé *Mémoire et Réconciliation*,<sup>1</sup> la Commission théologique internationale explique et justifie le geste de Jean Paul II, tout en faisant remarquer judicieusement qu'il ne faudrait pas que la demande de pardon pour les fautes du passé fasse oublier celles d'aujourd'hui. Une série d'attitudes sont évoquées : l'indifférence religieuse, l'absence du sens de la transcendance, le relativisme éthique, l'avortement, le mépris des pauvres. D'autres commentateurs y ont ajouté le trafic des enfants et la prostitution à grande

échelle qui se développent sous nos yeux dans l'indifférence et qui prouvent que nous ne sommes pas meilleurs que nos pères.<sup>2</sup> Tout cela ne saurait faire oublier qu'actuellement encore, des hommes et des femmes souffrent dans et par l'Eglise. Il suffit d'évoquer les divorcés remariés, les prêtres ayant quitté le ministère, les théologiens injustement soupçonnés et autres victimes d'une administration ou de tribunaux plus soucieux de préserver un pouvoir que de défendre les personnes.<sup>3</sup>

Comme la résurrection n'est pas un simple retour vers un passé révolu, la réanimation d'un cadavre, la purification de la mémoire consiste moins à ressasser l'échec, avec un sentiment de culpabilité morbide, qu'à envisager une vie nouvelle sous le signe de la grâce victorieuse. Le passé désavoué, la confession des péchés et la demande de pardon trouvent leur sens dans un nouveau comportement. Le processus de réconciliation implique nécessairement une conversion. Une porte s'est ouverte, reste à franchir un seuil pour aller au-delà du repentir.

L'initiative de Jean Paul II redonne du courage aux déçus. En tournant le dos à une Eglise pécheresse, elle les invite à ne plus regarder du côté de ce qui meurt ! Là n'est pas le Christ. Qu'ils ne s'épuisent pas en des combats d'arrière-garde ! Qu'ils aient le courage et la liberté de rejoindre les cellules saines pour se mettre au service de la vraie Eglise, celle où l'Evangile l'emporte sur les stratégies de pouvoir, où la charité pastorale est préférée aux étroitesse de certains dicastères de la Curie, où des hommes et des femmes généreux s'ingénient à trouver des autres nouvelles pour le vin nouveau.

Le pape Jean Paul II a le charisme des gestes prophétiques. Personne ne le contestera. La prière d'Assise, la visite à la grande synagogue de Rome, l'invitation adressée aux autres chrétiens pour réformer l'exercice du ministère de Pierre, la récente demande de pardon seront sans doute plus décisives pour le témoignage de l'Eglise dans le monde que nombre de dispositions et de décrets qui ont agité les catholiques au cours du dernier pontificat. Le pas mal assuré du pape nous entraîne vers la Pâques de l'Eglise. Même si certains de ses collaborateurs ont de la peine à suivre, des comportements nouveaux sont en train de naître. A nous de les reconnaître et de les seconder.

Pierre Emonet

<sup>1</sup> *Mémoire et réconciliation, l'Eglise et les fautes du passé*, Cerf, Paris 2000, 94 p.

<sup>2</sup> Lors de la présentation du document à Rome, le 7 mars, le Père Cottier a cité à ce propos la *Civiltà Cattolica* du 4 mars.

<sup>3</sup> Parmi les plus récents, il suffirait d'évoquer à titre d'exemples les noms de Hans Küng, Tissa Balasuriya, Jacques Dupuis, Gustavo Gutierrez.

## Justice pour le Mozambique

**Info** Le Conseil œcuménique des Eglises a invité ses Eglises membres dans les pays du G8 à interpeller leurs gouvernements respectifs pour qu'ils annulent la dette bilatérale du Mozambique et qu'ils réclament *l'annulation immédiate, totale et inconditionnelle de la dette de ce pays* auprès des créanciers multilatéraux (Banque mondiale, Fonds monétaire international). Cet appel, daté du 13 mars, fait suite aux inondations qui ont ravagé des régions entières du Mozambique en février et mars. Pour le COE, la seule solution acceptable

est l'annulation complète de cette dette et non son simple report, comme ce fut le cas pour le Honduras après le passage de l'ouragan Mitch.

Lancer un appel en faveur de l'annulation de la dette d'un pays particulier est une nouveauté. C'est parce que les inondations s'attaquent aux fondements d'une économie déjà extrêmement fragile, que *la situation aujourd'hui tragique que connaît le Mozambique* justifie une intervention urgente, a déclaré dans un communiqué le COE. (Au sujet de la remise des dettes, voir les pp. 8-12 et 25-28).

## Charte de la Terre

**Info** Le théologien brésilien Leonardo Boff a présenté à Fribourg, le 16 mars, la nouvelle Charte de la Terre. En chantier depuis le Sommet de la Terre de Rio (1992), la rédaction de ce document a été récemment achevée. Il s'agit à présent de le faire adopter par les membres de l'ONU. Le théologien a participé à l'élaboration de cette Charte qui doit permettre de condamner dans le monde entier les *Pinochet écologiques* qui ont offensé la dignité de la terre. Les auteurs de ce document veulent en effet fonder une éthique mondiale en faveur du respect de l'intégrité de la terre et de la justice sociale et économique. *Il s'agit de voir les*

*choses sous l'angle de l'écologie sociale, ce qui signifie relever les défis de la pauvreté et de l'exclusion, qui sont aussi des problèmes écologiques. L'être le plus menacé dans la nature, ce n'est pas le panda de Chine, a lancé le théologien de la libération, ce sont les pauvres du monde condamnés à mourir avant l'heure. Pour lui, la terre doit devenir elle aussi bénéficiaire d'une nouvelle citoyenneté, comme les arbres, les animaux, etc., qui font partie d'une démocratie humaine, sociale, cosmique et écologique. Il s'agit d'une alliance nouvelle de l'humanité avec la terre. Cette démarche, partie de la société civile, bénéficie du patronage de l'UNESCO.*

## Lutte contre la pauvreté

**Info** Après les Eglises du Canada, c'est au tour de celles des Etats-Unis de se lancer dans une campagne de lutte contre la pauvreté. Moralement inacceptable, dans un pays qui vit un temps de

prospérité et de développement économique sans précédent, la pauvreté est en outre ségrégationniste puisqu'elle frappe avant tout les gens de couleur. Une cinquantaine de responsables d'Eglises et

organisations affiliées ont donc annoncé un programme d'action de dix ans : *Tout comme certains de nos ancêtres religieux ont décidé de ne plus accepter l'esclavage ou la ségrégation entre les races, nous avons décidé de ne plus accepter la pauvreté.*

Ils ont invité leurs communautés à dépasser les divergences partisans, à lutter contre la pauvreté en coopérant avec le gouvernement, les milieux d'affaires et du travail, et à

juger les candidats d'après leur politique à l'égard des pauvres : *Les désaccords politiques ne peuvent justifier l'inaction publique alors que les pauvres continuent d'être négligés.* Ils ont encore établi des objectifs fondés sur des normes bibliques et la réflexion chrétienne.

Enfin, c'est au sein de leur propres Eglises et organisations que les responsables se sont engagés à agir, notamment à travers un *prélèvement de 10% pour les pauvres.*

## Un mouvement subversif

**Info** Depuis novembre passé, les cours d'anglais et de Bible offerts par le Jesuit Refugee Service (JRS) aux requérants d'asile du Centre de détention d'Elisabeth (New Jersey) ont été suspendus. Le JRS aurait brisé le contrat passé avec le Service de l'immigration et de la naturalisation (INS) qui prévoit que l'on n'aborde pas avec les détenus des sujets liés à la détention. L'INS reproche l'étude d'un texte de l'Évangile de Matthieu, dans lequel Jésus demande à ses disciples de visiter ceux qui sont en prison, et se base sur un cours d'anglais durant lequel un bénévole du JRS a demandé aux participants de dire comment ils vivaient la détention. Will Coley, directeur du projet du JRS dans ce centre, a précisé que le responsable de district de l'INS lui avait dit que le JRS offrait un espoir démesuré aux détenus et qu'il leur apprenait l'esprit critique.

Après avoir appris la nouvelle, Adelaïde Abankwah, une ancienne détenue, a déclaré au *New York Times* : *Je sais d'expérience combien il est important de parler à des gens qui peuvent nourrir l'espérance. Je suis chrétienne et j'ai toujours suivi les cours de Bible pendant ma détention. C'est grâce à eux que j'ai pu conserver la foi dans un univers où j'étais chaque jour soumise à rude épreuve... Les réfugiés arrivent dans ce*

*pays en pensant que c'est un pays de liberté, liberté de parole, liberté de religion, liberté par rapport aux persécutions. La détention a presque tué mon âme. La prière et l'humanité de certaines personnes m'ont sauvée.*

L'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch a demandé à l'INS de rétablir les services du JRS. Citant les directives du HCR en matière de détention des demandeurs d'asile, elle a fait valoir que les détenus doivent pouvoir pratiquer leur religion et poursuivre leur éducation et formation. L'INS a finalement accepté, en mars, la reprise des cours, mais pas sous la responsabilité du JRS.

### Erratum

Une erreur s'est glissée dans le nom de l'auteur de l'article *Tensions entre Rome et l'Eglise allemande* (n° 483, mars 2000). Il s'agissait de **Klaus Nientiedt** et non de Norbert Nientiedt.

Nous nous en excusons auprès de l'auteur et de nos lecteurs.

**La rédaction**



*Le pape Jean Paul II, lors de son voyage historique en Terre Sainte. Ici, à Amman (Jordanie), lors de la messe en mémoire de Jean-Baptiste, prophète martyrisé pour avoir été «la voix qui crie dans le désert».*

## Liberté théologique ?

**Info** Après une dizaine d'années d'âpres discussions, la Conférence épiscopale des Etats-Unis a approuvé des directives selon lesquelles les professeurs de théologie doivent désormais recevoir un mandat de l'évêque du lieu. Les évêques se sont ainsi pliés à l'injonction de Rome de

régler la situation canonique des instituts de formation catholique pour les rendre conformes au document romain *Ex Corde Ecclesiae* et au droit canon (ca 812). Les instituts concernés craignent une mainmise des évêques diocésains et une menace pour la liberté académique.

## Eglise en Inde

**Info** Le président de la Conférence épiscopale indienne, Mgr Alan de Lastic, a désapprouvé le projet de révision de la

Constitution indienne proposé par le premier ministre Atal Behari Vajpayee. C'est aussi le cas des partis de l'opposition et du

président de la République, Kocheril Raman Narayanan. Pour eux, la Constitution actuelle est globalement satisfaisante car elle garantit à tous les citoyens l'égalité devant la loi, la liberté de parole et d'expression ainsi que le droit de pratiquer ou de propager sa religion. Elle accorde également des garanties spéciales aux diverses minorités linguistiques ou religieuses, ainsi qu'aux secteurs les plus fragiles de la société. La hâte avec laquelle le gouvernement veut conduire la révision de la Constitution - dans les six mois - paraît suspecte et laisse présager que certains de ces droits fondamentaux seront remis en cause. C'est aussi l'avis des partisans de la

laïcité de l'Etat qui pensent que le véritable objectif est «l'hindouisation» de la société. Une inquiétude qui se précise dans l'Etat de Gujarat (ouest du pays) où l'Assemblée législative s'apprête à approuver un *document sur la liberté de religion* qui interdit les conversions *faites par la force, la persuasion ou par des moyens frauduleux*. Les chrétiens de la région redoutent que ce texte n'aboutisse à la réduction de leurs activités missionnaires et à leur persécution légale, via des interprétations abusives, et des fausses accusations (cf. *Conflits religieux en Inde : les chrétiens persécutés*, in **choisir** pp. 12-16, n° 481, janvier 2000).

## La Bible au secours des langues

**Info** La Bible a été traduite en 21 langues supplémentaires l'an passé. Parmi elles, certaines sont parlées par très peu de gens. Ce faisant, la traduction de la Bible, en fournissant une œuvre écrite, fixe ces langues et les empêche de disparaître. Ainsi, en Papouasie-Nouvelle-Guinée où 817 langues ont été répertoriées, dix ver-

sions du Nouveau Testament ont été distribuées à différents groupes ethniques ; 2 500 personnes vivant dans de petits villages sur la montagne ont reçu par exemple l'an dernier le NT en umanakaina. Parmi les dernières traductions figurent celles de la Bible complète en azumeina (Tchad), en nuer (Soudan), en pakpak dairi (Indonésie).

**Info** Le Grand Prix catholique de littérature a été remis le 15 mars au père jésuite Bertrand de Margerie pour l'ensemble de sa volumineuse œuvre. Membre de l'Académie pontificale romaine saint Thomas d'Aquin, B. Margerie a abordé des domaines variés : pastorale, théologie, exé-

## Prix catholique de littérature

gèse, littérature, etc. Son dernier livre est intitulé : *Le mystère des indulgences* (éd. Buchet Chastel).

Dans le passé, le Grand Prix catholique de littérature a été décerné à des gens de renom comme Maurice Schuman, Raïssa Maritain ou le poète Patrice de La Tour du Pin.

## Jubilé : une porte à ouvrir !

par Jean-Bernard LIVIO

*Ada enfanta Yabal : il fut l'ancêtre de ceux  
qui vivent sous la tente et ont des troupeaux.  
Le nom de son frère était Yubal : il fut l'ancêtre  
de tous ceux qui jouent de la lyre et du chalumeau.  
Genèse 4,20-21*

La Bible aime les histoires, celles que l'on raconte le soir autour du feu ; les enfants en redemandent et les anciens en profitent pour faire ainsi leur éducation. Ces contes sont chantés, dansés même, et rythmés par le petit refrain que tous reprennent en chœur pendant que le conteur prépare la strophe suivante de son histoire et vérifie que l'auditoire a bien suivi jusque là. Un des instruments privilégiés dans cette «liturgie» domestique est le *yobel*, sorte de corne de bélier au son grave. Lorsqu'en retentit l'appel, cela fait le même effet que le roulement de tambour dans le cirque juste avant le dernier exploit de l'artiste : quelque chose va se passer, on retient son souffle. S'en suit alors, lorsque le numéro est réussi, un tonnerre d'applaudissements : c'est la joie, l'émerveillement.

En cette année 2000, le *yobel* a retenti dans l'arène du monde pour annoncer une année jubilaire. Le mot dérive précisément de l'instrument de musique, même si saint Jérôme en traduisant la Bible *in lingua vulgata* a déformé volontairement la sonorité de l'hébreu pour se rapprocher de l'adjectif latin *jubilatus*. Le Jubilé est une fête où l'on doit jubiler !

Il existe des tribus bédouines qui ont gardé cette antique tradition orientale. Lors

des grandes fêtes du solstice, deux fois l'an, on sonne de la trompe pour réunir les membres disséminés dans le désert. Rien à faire avec les trompettes de Jéricho, qui font plutôt tomber les murs ! Il s'agit ici de se rassembler, pour parler des événements de famille, enterrer là ceux qui sont morts en route depuis la précédente fête, préparer les prochains mariages, vendre et acheter du bétail, se réjouir d'avoir fait de bonnes affaires, se préoccuper aussi de ceux qui se sont endettés. C'est le temps du partage sous toutes ses formes.

*Tu compteras sept semaines d'années,  
sept fois sept ans, c'est-à-dire le temps  
de sept semaines d'années, quarante-  
neuf ans. Le septième mois, le dixième  
jour du mois, tu feras retentir l'appel  
du yobel... Ce sera pour vous un  
jubilé.*

Lévitique 25,8-10

Cette tradition, inscrite dans le Code de Sainteté, avait donc d'abord un sens communautaire d'urgence. Il fallait à tout prix éviter les risques d'éclatement de la société, empêcher que certaines familles viennent à disparaître au profit des plus chanceux ou des plus malins,

permettre à chacun de garder sa place, malgré les drames de la vie qui blessent et handicapent.

Mais il y a aussi une deuxième finalité dans cette tradition séculaire, celle d'imposer un rythme à la vie communautaire. Les jours, les mois, les années ne se suivent pas sans que l'on puisse souffler. Trop souvent, on pense que le temps nous échappe. Or, conformément aux religions de l'Antiquité, la Bible nous rappelle que Dieu est le maître du temps. Dès sa mise en poème, qui sera chanté et rythmé comme les contes des bédouins, l'acte créateur de Dieu nous est présenté avec un rythme. Tout est réalisé en six (quelque soit la longueur que l'on veut bien donner aux «jours», l'accent est mis sur le six !), et le septième, on *suspend* le travail (c'est le sens littéral du mot *shabbat*) pour faire mémoire, pour ne pas oublier d'où l'on vient et ce que l'on était, et pour mesurer le chemin parcouru. Le rythme septénaire va imposer une cadence: la société va pouvoir prendre acte de ce qui se fait et *souffler* pour reprendre vie (le mot est très fort, puisqu'il est la traduction exacte du mot hébreu que l'on rend habituellement par Esprit).

On retrouve encore ce rythme dans notre semaine faite de six temps de travail et d'un temps de respiration et de reconnaissance, mais on oublie par trop d'en tirer la leçon de vie, que déjà cette prière du Deutéronome posait.

*Quand tu seras arrivé dans ces villes riches et prospères que tu n'as pas bâties, dans ces maisons remplies de toute sorte de bonnes choses que tu n'y as pas mises, près de citernes toutes prêtes que tu n'as pas creusées, sous cette vigne et ces oliviers que tu n'as pas plantés, et quand tu auras mangé à satiété, garde-toi bien d'oublier le Seigneur ton Dieu qui t'a libéré de tous les esclavages.*

Deutéronome 6,4-13

Quand on sera installé... Car bien évidemment, tant que l'on est en route, on n'a guère le temps de penser à autre chose. Et quelle admirable connaissance de l'être humain que de lui donner d'abord l'occasion, une fois installé, de se rassasier avant de passer à l'essentiel ! Mais précisément ce qui est intéressant, c'est que l'on a oublié de conserver le rythme, de vivre dans ce rythme, pour ne pas être condamné à enchaîner les choses les unes après les autres et les temps les uns après les autres. Tant qu'on est préoccupé d'y aller, c'est compréhensible, mais une fois installé ! Or, pour ceux qui ont oublié, la Bible donne toute une série de pistes pour rythmer notre vie. En reprenant par exemple notre quotidien dans le bon rythme. Si vous suivez votre agenda, vous voyez bien que vous passez toute la journée dans la perspective de vous poser le soir venu. La Bible nous rappelle que tel n'est pas le sens donné par le Créateur.

*Il y eut un soir, il y eut un matin*  
Genèse 1

Tout commence toujours le soir, pour finir le matin. Le drame de l'existence est ainsi pris au sérieux par le conteur biblique, mais l'expérience spirituelle lui permet de le dépasser, pour affirmer que toute nuit, même les pires, celles de solitude, de souffrance, ou d'échec, débouchent sur le matin. Tout part du noir pour aller vers l'ouverture (toute naissance nous le rappelle), du fermé vers la libération, du trou dans un rocher, ou dans la terre où l'on a déposé un cadavre, vers le matin de Pâques où la pierre a été roulée et le tombeau est vide. Voilà qui changerait considérablement notre vision du quotidien si nous options pour une journée qui commence avec les difficultés les plus sombres pour déboucher vers la lumière de l'espérance.

Le rythme du Créateur se retrouve dans le septénaire où chaque semaine, même les



*Une autre mesure du temps.*

plus éprouvantes, les plus décevantes dans le combat et le labeur, débouchent sur ce temps qui nous est donné pour en faire un temps de reconnaissance. Y a-t-il parole plus actuelle que celle qui nous invite à donner du sens au temps, afin de ne pas sombrer dans le pessimisme ou le découragement face au temps qui passe, qui fuit, où tout finit par échapper à la conscience et à la responsabilité ? Pour que notre vie prenne un autre rythme !

Il en va de même des années où le recul aidant, on porte davantage encore le regard sur ceux au milieu desquels on vit, sur l'évolution des idées, le politique, l'économique. Pour lire l'humain en statistiques, en courbes démographiques, en chiffres. Il y a ceux qui sont de plus en plus nombreux, ceux qui sont de plus en plus riches, et les autres ! Et comme on a oublié le rythme, on en vient à perdre espoir que cela puisse jamais changer. Là,

à nouveau, la Bible nous invite à observer une autre façon de compter.

Les sociétés anciennes connaissaient déjà les drames de l'économique qui créent une société à deux vitesses. Avec des riches toujours plus riches et des pauvres toujours plus pauvres. Or, pour les pauvres, le moyen de survivre était souvent l'emprunt ou l'esclavage. Et les taux d'intérêt pouvaient monter sans limite, dépendant de l'offre et de la demande. Si, dans presque tous les pays et les cultures du Proche-Orient, on acceptait l'usure comme normale, on s'aperçoit que là encore la Bible innove de façon audacieuse : le prêt à intérêt est interdit.

*Si tu prêtes de l'argent à quelqu'un de mon peuple, au malheureux qui vit avec toi, tu n'agiras pas avec lui comme un usurier : vous ne lui imposerez pas d'intérêt.*

Exode 22,24-26

Et pour se bien faire comprendre, le texte développe cette idée jusque dans les détails très pratiques de la vie communautaire : si tu as pris en gage le manteau de ton prochain, tu le lui rendras au coucher du soleil pour qu'il ne souffre pas du froid la nuit !

Le rythme que le Créateur donne à la Création rebondit encore dans cette «semaine d'années» (sept fois sept ans) qui se conclut par cette année jubilaire, la cinquantième (en grec *pentecostes* - Pentecôte). Afin d'abord de se poser, et de tout poser. De se donner le temps aussi de s'interroger sur ce que l'on a fait de ce temps, ce que l'on a reçu et ce que l'on a pris. Certains se sont enrichis, d'autres ont dû tout vendre, voire se vendre, ne serait-ce peut-être que pour survivre. Un temps pour par-donner aussi.

*Au jour du grand pardon, vous déclarerez sainte cette cinquantième année, vous proclamerez l'affranchissement de tous les habitants du pays et chacun d'entre vous rentrera dans ce qui est à lui (son clan, son chez-soi).*

Lévitique 25,10

Et le texte de poursuivre : *Au bout de sept ans tu feras remise. Voici en quoi consiste la remise. Tout détenteur d'un gage personnel (ou d'un prêt, une hypothèque, trouvez le mot juste dans votre langage actuel) qu'il aura obtenu de son prochain, lui en fera remise ; il n'exploitera pas son prochain ni son frère... Une telle remise de dettes est-elle praticable ?*

En 1955, la dette extérieure des pays en voie de développement s'élevait à 8 milliards de dollars, en 1971 à 70 milliards, dix ans plus tard à 647 milliards, pour atteindre en 1998 plus de 2000 milliards de dollars ! Il faut donc sans cesse de nouveaux prêts pour rembourser les intérêts de la dette. On en perd la notion juste tellement ces chiffres sont énormes. On en perd en même temps l'idée même d'une solution, voire tout espoir

d'en trouver une. Le Fonds monétaire international, la Banque mondiale se sont mis d'accord pour ne plus prêter qu'aux pays qui signent un accord sur un plan d'ajustement structurel. Ce qui semble aggraver encore plus leur situation. Car ces pays, pour pouvoir répondre à leurs engagements, font des coupes sombres dans les budgets qui touchent l'enseignement, la santé. Les enquêtes menées par le Programme des Nations Unies pour le développement montrent que c'est dans les pays les plus endettés que l'on trouve les taux les plus élevés d'analphabétisme, de malnutrition, de mortalité infantile. Arrêtons le massacre !

Des voix se sont faites entendre, d'abord dans les milieux protestants britanniques, relayées ensuite sur le plan mondial par des enquêtes, des rapports, des études et des pétitions, pour l'annulation de la dette du tiers-monde. Peut-on aller plus loin et tenter de mettre en application la parole biblique, lors d'une année jubilaire, comme le livre du Lévitique le propose ? Certes, le bibliste, l'historien ou l'archéologue sont mal outillés pour analyser plus à fond l'impact des propositions bibliques en la matière. On ne trouve nulle trace dans l'histoire du peuple de Dieu de l'effet pratique des préceptes du Lévitique. A croire que l'on n'est jamais parvenu à cette cinquantième année !

Mais une lecture attentive montre aussi que le narrateur biblique connaît le risque de découragement chez ceux qui recevaient cette Parole, à cause de l'immensité de la tâche à accomplir. C'est pourquoi, il ne craint pas de poursuivre à travers des images fortes, afin d'insister sur cette «ouverture» que doit réaliser notre volonté de vivre le Jubilé. Il nous invite à ouvrir toutes nos portes, en commençant par celle de notre cœur.

A côté de la remise de dettes, il y a l'exigence de *libérer les esclaves*. On se dit qu'il s'agit d'un précepte pour un temps révolu. Et pourtant, le monde politique autant qu'économique continue de créer de nouvelles formes, plus perverses encore,

d'esclavage : par le travail et la prostitution des mineurs, par la vente des enfants, par la privation des libertés de tous ces employés tenus enfermés sans passeport ou sans droits, par l'embauche d'une main-d'œuvre pas ou mal payée, par tout un système qui secrète puis exploite des «illégaux».

Le pari est aujourd'hui là, entre nos mains. Il est bon d'entendre crier par l'Eglise le vrai appel de ce Jubilé, au milieu d'un monde trop facilement apte à déclarer forfait. Au moment où les slogans ne manquent pas pour nous inviter en cette année 2000 au voyage du siècle, saupoudré de spirituel, répondons à l'appel du *yobel* qui nous met en demeure de changer le monde. L'année du Jubilé n'est pas d'abord une année pour se «sanctifier» un peu plus, en faisant du tourisme religieux vers les capitales ou les Terres Saintes pour s'y acheter quelque laissez-passer vers l'éternité. C'est encore Isaïe qui le criait à la face de la société B.C.B.G. de son temps.

*Les jours que vous dites me consacrer par le jeûne, dit le Seigneur, vous en profitez pour faire de bonnes affaires et vos domestiques, vous les brutalisez ! ... Le jeûne que je préfère ? Dénoue les liens provenant de la méchanceté, détache les courroies du sang, renvoie libres ceux qui ploient sous vos fardeaux, ... héberge les pauvres sans abri, et si tu vois quelqu'un nu, habille-le !*

Isaïe 58

L'année jubilaire est une invitation de croyants à d'autres croyants, devant le monde entier, à prendre au sérieux la Parole qu'ils disent les habiter et les faire vivre. Elle est un appel à tous les chrétiens, à tous les hommes de bonne volonté, pour qu'ils agissent concrètement *pour réparer les situations d'injustice les plus flagrantes qui accablent nos frères et sœurs les plus pauvres*, comme l'a souligné la campagne de préparation à

l'Année Sainte en Italie. Mais si tous ne sont pas capables de changer les lois de l'économie et d'influencer les décideurs monétaires internationaux, tous par contre peuvent s'engager à remettre d'autres dettes plus proches et tout aussi concrètes, dans nos familles, comme dans nos églises, où nous laissons le pauvre, le démuné, l'isolé, avoir faim, où nous maintenons toute une série de lois d'exclusion soit-disant au nom de Dieu.

Jubiler, une année entière pour jubiler, c'est peut-être tout simplement savoir ouvrir une porte !

J.-B. L.

□ **Thomas P. Osborne et Joseph Stricher**

*L'année jubilaire et la remise de dettes*  
*Repères bibliques*  
Bayard-Centurion, Paris 1999, 128 p.

C'est à une enquête biblique sur le Jubilé que nous convient les auteurs, tous deux biblistes. Si ce petit ouvrage rappelle ce qu'est le Jubilé dans la législation sacerdotale, il se veut surtout guide pour l'action. Il met en avant la dimension de conversion des cœurs qu'implique cette commémoration. *Il ne s'agit pas de tirer de ces vieux textes des recettes infaillibles pour organiser la société et pour diriger notre vie, mais de nous appuyer sur l'expérience croyante des générations qui nous ont précédés afin de dégager quelques lignes de force. (...) La lecture des textes bibliques nous enseigne que la sensibilité à la situation des personnes prisonnières de l'endettement économique ou de l'exclusion sociale et l'engagement politique et moral en leur faveur font partie intégrante de la foi chrétienne.*

A propos de la dette du tiers-monde et de possibilité d'actions concrètes en tant que croyant, lire l'article pp. 25-28.

# Ignoré ou méprisé, l'enseignement social de l'Eglise

par Pierre EMONET

*Tout le monde a entendu parler de l'enseignement de l'Eglise sur la morale sexuelle, mais la plupart ignorent superbement son enseignement sur le comportement social. Certains se montrent même agacés dès qu'on l'évoque. Comme si le capitalisme sauvage, la guerre, les dictatures de tout poil, le mépris des droits de l'homme et l'exploitation des plus faibles importaient moins au salut que certains commandements plus présents à la conscience mal formée de nombreux chrétiens. En parcourant ce panorama de l'enseignement des papes, on n'oubliera pas l'énorme contribution des évêquats nationaux traitant de points plus particuliers.*

La foi chrétienne est nécessairement sociale. Ce n'est pas l'expérience mystique individuelle qui caractérise le chrétien, mais bien son appartenance à un groupe, à une *communio*n. Ce terme, par lequel l'Eglise aime à se définir, désigne la communauté des baptisés et... le partage des biens matériels.<sup>1</sup> La division ou l'exclusion apparaissent dès lors comme les pires des maux qui mettent en danger l'existence même de l'Eglise.

Si les « problèmes sociaux » préoccupent la communauté chrétienne dès les débuts déjà,<sup>2</sup> c'est surtout à partir du XIX<sup>e</sup> siècle que l'Eglise développera son enseignement social. Les problèmes posés par la société industrielle, la production des biens de consommation, les nouvelles formes de travail et de propriété en constituent le fil conducteur. On parlait alors de *la question ouvrière*, premier symptôme partiel d'un mal récurrent plus vaste, identifié aujourd'hui avec le phénomène de *l'exclusion*. C'est lui qui constitue le mobile qui relance sans cesse la réflexion de l'Eglise,

de la première encyclique sociale de Léon XIII, *Rerum Novarum* (15 mai 1891), jusqu'à celles de Jean Paul II, *Laborem exercens* (1981), *Sollicitudo rei socialis* (1987) et *Centesimus annus* (1991). Entre temps, les circonstances de la vie économique et sociale ont profondément changé mais les problèmes de fond sont restés les mêmes et les solutions proposées relèvent de principes identiques.

## Défense du prolétariat

Avec l'encyclique *Rerum novarum* (1891), Léon XIII élève la voix pour *sauvegarder la vie et les intérêts de la classe ouvrière aux prises avec la misère*. Les remèdes proposés ne manquent pas d'audace : le droit d'intervention de l'Etat, la protection du travail, le droit de grève, les syndicats comme lieux collectifs d'engagement et de solidarité, les conditions d'un juste salaire, autant d'exigences qui constituent de fait une claire critique du capita-

lisme. Bien que ces mesures rejoignent, en partie du moins, celles préconisées par les socialistes, le pape écarte toute possibilité de collaboration avec le socialisme anticlérical et athée. Réveillés par l'encyclique, des militants laïques, émancipés de la tutelle cléricale, se lèvent pour poursuivre et développer l'œuvre de quelques pionniers comme Ozanam, en France, ou Kolping, en Allemagne.

Quarante ans plus tard, Pie XI s'engage à son tour pour la classe ouvrière, victime *abandonnée et presque méprisée* de l'industrialisation. Son encyclique *Quadragesimo anno* (15 mai 1931) rappelle que le prolétariat n'est pas composé seulement des ouvriers et qu'il faut y ajouter *la puissante armée des salariés ruraux réduits aux plus étroites conditions d'existence et privés de toute perspective d'une participation à la propriété du sol*. Dans cette perspective, le droit à la propriété privée est longuement discuté. Loin d'être un absolu, il est limité par la destination universelle des biens terrestres et les besoins de l'humanité. Face à l'injustice du capital, l'action des syndicats et des associations ouvrières est proposée comme un moyen efficace de défense. Les transformations du socialisme, dont une partie plus modérée se montre moins intransigeante au sujet de la lutte des classes et de la suppression de la propriété, n'empêchent pas que catholique et socialiste soient des termes contradictoires.

Avec Jean XXIII, le regard s'élargit pour embrasser l'ensemble du monde. Une nouvelle cause d'exclusion est signalée, le sous-développement de certains pays et régions (*Mater et magistra*, en 1961, et *Pacem in terris*, en 1963). Outre les thèmes déjà abordés du capital et de son rapport au travail, revus en fonction de situations nouvelles, les relations entre accroissement démographique et développement économique, la communauté politique, les relations internationales et l'organisation de la communauté mondiale font désormais partie de la réflexion de l'Eglise.

Grande nouveauté : rompant avec la sévérité de ses prédécesseurs envers le socialisme, Jean XXIII ose aborder avec sympathie le thème de la «socialisation». Son successeur, Paul VI, poursuivra sur la même lancée avec *Populorum progressio* (1967), consacrée plus directement au développement des peuples : *Le développement est le nouveau nom de la paix*, tandis que dans la lettre apostolique *Octogesimo anno* (1971), publiée à l'occasion de l'anniversaire de *Rerum novarum*, il dénonce les aberrations d'une certaine *urbanisation* (exode rural, entassement dans les grandes agglomérations, expansion industrielle non contrôlée) qui produit de nouvelles catégories de personnes marginalisées : les jeunes, les femmes, les victimes des mutations, ces nouveaux pauvres que sont les personnes handicapées et les inadaptés, les vieillards, les marginaux d'origines diverses.

### Critères de l'injustice

Après un siècle de luttes et de lois sociales, où l'on croyait avoir accédé à un état socialement plus juste, la globalisation de l'économie de marché dénature à nouveau le travail en réduisant le travailleur à l'état de marchandise. Les marchés financiers posent à nouveaux frais la question du capitalisme, de la légitimité de la propriété du capital et de sa relation au travail. Jean Paul II a maintes fois abordé ces questions (discours à Puebla, Medellin, Santo Domingo, et encycliques *Laborem exercens*, en 1981, *Sollicitudo rei socialis*, en 1987, et *Centesimus annus*, en 1991).

Pour Jean Paul II comme pour ses prédécesseurs immédiats, les frontières de l'injustice ne correspondent pas seulement à divers types de sociétés : capitaliste et marxiste, collectiviste et individualiste, ou aux clivages Nord-Sud, Occident-Orient. Elles passent à l'intérieur même de ces



L'Eglise s'est engagée en faveur de la classe ouvrière.

sociétés. Dans les pays les plus riches comme dans les régions sous-développées, on voit apparaître un véritable quart-monde. Dans *Sollicitudo rei socialis*, Jean Paul II se penche sur les indices de cette situation regroupés en trois catégories : les indices socio-économiques (production, distribution des vivres, hygiène, santé et habitat, eau potable, conditions de travail, durée de vie, etc.), les indices culturels (analphabétisme, difficulté ou impossibilité d'accéder à un niveau supérieur d'instruction, incapacité de participer à la construction de son pays, diverses discriminations comme celles fondées sur la race, la religion, etc.), les indices juridiques (droits politiques, d'expression, droit à l'initiative économique, droit des minorités, etc.). A la lumière de ces critères, des situations nouvelles sont abordées : le libéralisme et l'économie de marché, la question des droits de l'homme, la liberté démocratique.

Dans quelle mesure le libéralisme économique est-il acceptable ? Paul VI, qui s'était posé la question dans *Populorum progressio* (n° 58), avait proposé un critère. La règle du libre échange a certes des avantages, à condition que les partenaires ne se trouvent pas dans des conditions trop inégales de puissance économique. Dans le cas contraire, les prix qui se forment « librement » sur le marché entraîneraient des résultats iniques. La solution peut alors paraître résider dans la socialisation et l'étatisation des moyens de production. Jean Paul II y est d'autant plus attentif qu'il a vécu dans ce système. Le fait que les moyens de production deviennent la propriété de l'Etat ne signifie pas par lui-même que cette propriété est « socialisée ». A l'injustice d'un groupe de propriétaires privés peut succéder celle de l'Etat (*Laborem exercens*, n° 14). Il ne faudrait pas pour autant y trouver un prétexte pour justifier le capitalisme.

Jean Paul II préconise que les biens de production et le travail ne soient pas séparés, mais que la propriété elle-même soit au service du travail sans exclure la socialisation de certains moyens de production. Le pape ne condamne pas totalement le capitalisme à visage nouveau engendré par l'économie de marché, à condition qu'il soit encadré par les pouvoirs publics. Il salue le marché libre comme *l'instrument le plus approprié pour répartir les ressources et répondre efficacement aux besoins* (*Centesimus annus*, n° 34). Encore faut-il qu'il puisse satisfaire aux besoins essentiels de l'homme qui dépassent de loin les seules prestations économiques. Au cas où il dégènerait en une concurrence sans limites, *il y a toujours une place pour des luttes au nom de la justice, pour des syndicats et d'autres organisations de travailleurs défendant les droits de ces derniers et protégeant leur dignité*. Quant au profit, même s'il est un bon indicateur de la santé d'une entreprise, il ne doit pas devenir son but unique. L'existence même de la communauté de personnes que constitue une entreprise est tout aussi importante. Ce qui implique que soient pris en compte d'autres facteurs humains et moraux qui, à long terme, sont au moins aussi essentiels que le profit (*Centesimus annus*, n° 35).

### Quelle loi fondamentale ?

La question des droits de l'homme se pose au moment où on cherche une norme juridique, une loi supérieure, qui permette d'accorder les libertés et d'éviter que ne règne la loi du plus fort. Après s'être montrée réticente envers ce concept inspiré de la révolution, l'Eglise s'y est ralliée dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle avec Jean XXIII (*Pacem in terris*), Vatican II (*Gaudium et Spes*, n° 41) et Jean Paul II (*Redemptor hominis*, n° 17).

Si les «droits de l'homme» sont universellement reconnus, leur interprétation n'est pas aussi unanime. Jean Paul II établit

une hiérarchie entre ces divers droits. Il met en premier le droit à la liberté religieuse (ou liberté de conscience), alors que pour Jean XXIII, c'était le droit à la vie (à l'intégrité physique et aux moyens nécessaires et suffisants pour mener une existence humaine) qui avait la priorité, suivi du droit au respect de la personne (liberté de chercher la vérité, de diffuser sa pensée) et, enfin, en troisième lieu, la liberté religieuse.

Le changement dans l'ordre hiérarchique introduit par Jean Paul II tient au fait que, dans le débat actuel, il n'est guère possible de s'accorder sur l'interprétation du droit à la vie *dès le moment de la conception*. D'autre part, l'enseignement de l'Eglise témoigne de quelques hésitations lorsqu'il s'agit de la peine de mort, acceptée par le Catéchisme de l'Eglise universelle, sujet à révision selon les dires du cardinal Ratzinger mais maintenue dans la nouvelle édition du Catéchisme (1998), tandis que le pape finira par adopter une position franchement abolitionniste. Il faut donc trouver un droit plus fondamental se situant en deçà des discussions sur la vie.

### L'Etat de droit

L'avortement reste la pierre d'achoppement de l'enseignement de Jean Paul II. C'est lui aussi qui conditionne en partie sa réflexion sur la démocratie. Le droit à la vie ou tout autre «droit de l'homme» peut-il faire l'objet d'un débat parlementaire ou d'un verdict des urnes ? En d'autres termes qui, de la démocratie ou des droits de l'homme, est premier ? La démocratie suppose quelques principes intangibles constituant la base de la société. Pour Jean XXIII, cette base était constituée par les droits de l'homme, pour Jean Paul II, c'est l'Etat de droit, dans lequel la souveraineté appartient à la loi et non pas aux volontés arbitraires des hommes (*Centesimus annus*, n° 44). Un vote majoritaire ne peut jamais être décisif

dans les questions fondamentales. Tout totalitarisme naît précisément du refus de l'Etat de droit, dans la mesure où il n'accepte pas une vérité transcendante qui garantirait des rapports justes entre les hommes. Encore faut-il savoir quelle est cette conception correcte de la personne humaine. En dénonçant le relativisme éthique, Jean Paul II explique que démocratie et vérité sont liées.

D'une façon générale, pour le Magistère, toute injustice plonge ses racines dans l'égoïsme qui accapare les biens de la création, au détriment d'autres qui, exclus, ne peuvent plus mener une vie digne, telle que le Créateur l'a voulue. Cette attitude s'incarne dans les structures sociales, politiques, juridiques et même religieuses de l'Etat, qui forment alors une sorte de biotope dans lequel seules des espèces privilégiées, celles qui détiennent la richesse ou le pouvoir, peuvent vivre normalement. Derrière ces attitudes se cachent des anthropologies opposées, des conceptions divergeantes de la destinée de l'homme, du sens de sa vie, de son rapport aux biens de ce monde et aux autres. Rappelant l'enseignement constant de l'Évangile, Jean Paul II désigne le désir de posséder et la soif du pouvoir. Rien de bien nouveau jusque là. Mais le pape va plus loin.

### **Les structures de péché**

Reprenant un concept développé par les évêques d'Amérique latine sous l'influence de la théologie de la libération,<sup>5</sup> il accuse avec vigueur les *structures de péché* qui conditionnent les options politiques, juridiques et économiques d'une société. Actif ou démissionnaire, le comportement répétitif individuel n'est plus aussi innocent qu'il y paraît à première vue, puisqu'il contribue à faire apparaître et à renforcer, dans le pays ou à l'étranger, des structures qui marginalisent ou excluent les pauvres.

En parlant, aujourd'hui, de *péchés* et de *structures de péché* pour caractériser certains

phénomènes socio-économiques, Jean Paul II introduit la doctrine sociale de l'Eglise dans le champ de la théologie morale. Ceci aussi est une nouveauté. De fait, depuis Léon XIII, l'enseignement social de l'Eglise faisait partie de la philosophie et les papes recourraient plus volontiers à des arguments philosophiques qu'aux Ecritures pour étayer leur doctrine. Vatican II avait déjà amorcé une évolution en proposant une anthropologie théologique (*Gaudium et Spes*, n° 22). Dès lors, la référence scripturaire est devenue décisive. Jean Paul II écrit dans *Sollicitudo rei socialis* : *Il s'est constitué un corps de doctrine actualisé, qui s'articule à mesure que l'Eglise interprète les événements dans leur déroulement au cours de l'histoire à la lumière de l'ensemble de la Parole révélée par le Christ Jésus et avec l'assistance de l'Esprit Saint* (n° 1).

Ce glissement de la philosophie vers la théologie est à double tranchant. Si, pour les croyants, il donne plus de force à l'enseignement social de l'Eglise, soulignant clairement le lien entre le comportement social et le salut, elle l'affaiblit lorsqu'il s'agit de dialoguer avec des personnes ou des instances socio-politiques étrangères à la foi chrétienne.

Reste que l'Eglise a aussi ses exclus dont il n'est guère question dans son enseignement social. Il est vrai qu'ils lui posent une série de problèmes. D'enseignante, l'Eglise doit se faire parfois enseignée.

**P. E.**

<sup>1</sup> Il y a dans le Nouveau Testament 49 emplois du mot *communio* dont 11 (le plus grand nombre d'emplois) signifient le «partage des biens matériels».

<sup>2</sup> On se souvient, entre autres, de l'institution du ministère des diacres (Ac 6,1-6) et des propos de la lettre de Jacques sur les différences de traitement entre riches et pauvres (Jc 2,1-4).

<sup>3</sup> Vers la fin des années 60, les évêques d'Amérique latine parlaient de *structures d'injustice*.

# Chrétiens et engagés

par Jacques PETITE, Martigny

*«Nous ne pouvons pas prendre prétexte des insuffisances de la société, des déceptions dans l'engagement, pour vivre en retrait du monde ou simplement supporter ses contraintes sans prétendre rien y changer», a déclaré Jean Boissonnat dans sa «Lettre à un jeune chrétien du XXI<sup>e</sup> siècle». Président des Semaines sociales de France, il introduisait ainsi la 74<sup>e</sup> session, organisée les 26-28 novembre 1999, sous le titre «D'un siècle à l'autre, l'Évangile, les chrétiens et les enjeux de société».<sup>1</sup>*

En ces temps où le christianisme semble avoir peu de succès (à la question *qu'attendez-vous des chrétiens ?*, neuf français sur dix ont répondu : *rien !*), et face à la mondialisation et au triomphe apparent du matérialisme, on se sent pris d'un vertige et d'une angoisse. Cette angoisse, ce vertige, les orateurs des Semaines sociales, venant d'horizons et de pays divers, tous actifs en ce monde, ont contribué à les balayer au grand souffle de l'Évangile. La mondialisation, la toute-puissance de l'argent, lui-même maître de l'information - «Le soleil ne se couche pas sur Internet» -, les avancées de la science jusque dans les mécanismes intimes du cerveau, «siège de l'âme», sont des faits. Plutôt que se lamenter ou protester, souvent de manière platonique, il faut se demander : que puis-je, que pouvons-nous faire ?

Jean Boissonnat a réaffirmé que *le message, c'est d'abord le messenger : ce Jésus dont nous parle l'Évangile... Dieu a fait l'homme social... il nous a voulus à son image, c'est-à-dire aimants, or il n'y a d'amour que dans la reconnaissance des autres et par les autres. Il nous a confié le soin de gérer la nature. Le chrétien ne peut pas être seulement un témoin. Il prie et il agit... Nous voici en charge d'inventer des*

*formes nouvelles de la présence des chrétiens dans la vie sociale. Après la laïcité-combat, puis la laïcité-neutralité, nous devons faire vivre une laïcité-dialogue. Nous n'enrichirons cette société que si nous y sommes présents avec toute notre identité, c'est-à-dire aussi avec notre foi chrétienne.*

Un peu partout, on constate un relâchement du lien social et familial. Trois tentations guettent : la nostalgie de la famille (et société) traditionnelle ; le repli sur des petits groupes et communautés «parfaits» mais marginaux ; les scissions et le nationalisme. Il faut retrouver un nouveau contrat social. Une société ne peut se construire sur l'axiome de l'intérêt et du marché. Elle doit transmettre des valeurs significatives : la personne, le don et le contre-don, le sacré... Chacun de nous rencontre chaque jour des frères qui souffrent, handicapés, déprimés, indigents, mais, plus que tout, désirant être reconnus.

Cependant, agir autour de soi est insuffisant. Pour agir dans le monde, le chrétien a besoin de la communauté, de l'Église. Dans une lettre très chaleureuse au président de ces Semaines sociales, Jean Paul II a déclaré : *Le devoir des chrétiens est de montrer que les valeurs humaines et chrétiennes sont le fondement de l'édification*

*sociale, et que la liberté religieuse et celle de l'institution ecclésiastique sont des libertés primordiales ouvrant la voie au respect des autres libertés, qui doivent être mises au service de l'amélioration de la vie des personnes et non de la recherche effrénée du pouvoir et de l'argent. (...) Tel le prophète (Is 21,11-12), les chrétiens engagés dans la vie sociale sont appelés à être des veilleurs au sommet de la muraille, qui doivent discerner les attentes et les espoirs des hommes de ces temps et avoir toujours le courage de défendre l'être humain et les valeurs essentielles dans la construction de la société. Il importe d'être vigilant afin que les hommes et les peuples ne soient pas soumis à l'oppression de structures politiques, économiques et sociales.*

La manière chrétienne d'agir en ce monde a été fort bien explicitée par Andrea Ricardi, cofondateur de la communauté

Sant'Egidio, à Rome. La «force faible» de l'Évangile se manifeste dans cette communauté, née dans le quartier du Trastevere, et qui intervient avec un certain succès dans la vie diplomatique internationale (paix au Mozambique, dialogue entre Algériens, etc.). L'Église, loin d'être arrogante, s'intéresse aux pauvres. «Ce que j'ai, je te le donne mais je n'ai pas de modèle à imposer ni même à proposer.» La source de cette force ne doit pas être occultée. *La prière est la première œuvre du croyant* (Soloviev).

**J. P.**

<sup>1</sup> *La Documentation catholique* a consacré un dossier sur les Semaines sociales de France (n° 2221, mars 2000, pp. 217-225). L'ensemble des contributions et des textes de cette réunion doivent paraître ce mois chez Bayard Editions.

□ **Michel et Colette Collard-Gambiez**

*Quand l'exclu devient l'élus*

*Vie partagée avec les sans-abri*

Fayard, Paris 1999, 432 p.

Poignant cet univers des pauvres parmi les pauvres dans nos pays. Michel, religieux, actif dans ATD-Quart Monde, a quitté l'ordre franciscain pour partager entièrement la vie des sans-abri. Colette, infirmière, visiteuse de prison, accueille des sans-domicile, crée une communauté et devient responsable d'un centre ; elle rencontre Michel, l'épouse et rejoint avec lui les très pauvres. Leur but, partager l'existence des gens de la rue pour recevoir d'eux ce qu'ils peuvent encore offrir : l'amitié, mais aussi des gestes étonnants de partage. Les scènes observées et les paroles entendues laissent entrevoir l'étendue des drames humains. Colette et Michel parlent aussi des nombreux centres ou actions en faveur des sans-abri, où le bon côtoie l'horrible dans la manière de traiter les marginaux.

Au-delà des situations émouvantes évoquées, ils portent un regard profond et original sur la condition des sans-logis. Ils récusent divers clichés sur ces hommes et femmes aux comportements extérieurs désagréables (habillement, démarche, alcool, instabilité, refus d'hébergement, langage, violence, etc.), expliquent les causes de cette déchéance et l'incapacité d'un retour à la normale, à part quelques rares exceptions, et relèvent un aspect essentiel : le manque de considération, souvent l'absence de mots aimables à leur endroit. L'audace, la lucidité et la foi de ces «vagabonds volontaires» constituent un précieux témoignage.

**Willy Vogelsanger**

## Etat-Eglises : la nouvelle donne

par Philippe GARDAZ, Lausanne

*Lorsque l'on parle des liens entre les Eglises et l'Etat, deux alternatives sont traditionnellement avancées : la séparation des deux instances ou le pouvoir de tutelle de la deuxième sur la première. Avec, pour toile de fond, la question du financement des communautés religieuses. Or, l'extension du champ d'intervention des collectivités publiques apporte des nuances à cette problématique. Il est opportun de le souligner, à l'heure où plusieurs cantons travaillent à la refonte de leur constitution.*

Avec une discrétion d'horloger, Neuchâtel révisé entièrement sa Constitution. Vaud s'y est aussi mis. A Fribourg, le principe de la révision par une assemblée constituante est acquis. A Genève, on commence également à parler d'une refonte de la Charte cantonale. Et comme les cantons sont compétents pour déterminer le statut des Eglises, ils devront se pencher sur cette question. Cela promet quelques débats animés, car le sujet charrie tout un magma d'histoire, de crispations, d'évolutions, de non-dits et d'interrogations.

Depuis belle lurette, mais surtout durant les dernières décennies, le débat s'est souvent limité à une seule question : faut-il séparer l'Eglise, ou plutôt les Eglises reconnues, de l'Etat ? Cela fut le cas, en 1980, lorsqu'une initiative populaire fédérale demanda la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat. Peuple et cantons la rejetèrent massivement. Mais le problème demeurait dans l'air du temps puisque Zurich, canton phare de la Suisse alémanique, s'y confronta à nouveau en 1995, alors même qu'une tentative de séparation y avait déjà échoué en 1977.

Le débat sur les relations Eglise-Etat est aussi vaste qu'ancien, aussi délicat que complexe. Le ramener à cette unique ques-

tion est lourdement réducteur, d'autant que les données fondamentales, les éléments déterminants se sont profondément modifiés depuis les temps, souvent anciens, où furent adoptées les règles constitutionnelles et légales qui régissent ce domaine.

### En Suisse romande

Le point de départ, c'est une forte diversité entre les différents cantons suisses. Au point qu'il est compliqué (et fastidieux !) d'en tenter la description synthétique. Mais un constat s'impose d'abord : aucun canton n'ignore la société religieuse en tant qu'institution de nature particulière. Et une constante émerge dans la quasi totalité des cantons : la tendance de l'Etat à se poser en « tuteur » des Eglises, même si celles-ci ne sont, en fait, pas entravées dans leur apostolat.

En Suisse romande, à l'exception du Valais, toutes les législations cantonales comportent des règles de nature tutélaire. Ainsi, dans le canton de Fribourg, la gestion des biens ecclésiastiques est soumise à la surveillance d'organismes étatiques, conjointement à celle exercée par l'autorité dio-

césaine. Dans le canton de Vaud, la loi ecclésiastique définit l'identité et la mission de l'Eglise évangélique réformée et dit sa règle de vie et d'enseignement. Le droit vaudois soumet aussi à autorisation spéciale l'acquisition d'immeubles par les associations et fondations à caractère ecclésiastique. Selon la Constitution neuchâteloise, l'Eglise réformée et les paroisses catholiques s'organisent librement... mais obligatoirement sous la forme corporative (ce qui exclut l'organisation en fondation). L'établissement d'une corporation religieuse, c'est-à-dire d'un ordre ou d'une congrégation, est soumis à l'autorisation expresse et toujours révocable du Grand Conseil. Dans le canton de Genève, cette règle se retrouve. En outre, seuls les citoyens laïques y sont éligibles. Le port de tout costume ecclésiastique est interdit sur la voie publique à toute personne ayant domicile ou résidence dans le canton. Et toute célébration de culte, procession ou cérémonie religieuse quelconque sur la voie publique est aussi interdite par la loi, une règle incompatible avec la garantie de la liberté religieuse, comme l'a clairement dit le Tribunal fédéral (ATF 108 Ia 41). Le canton du Jura garantit l'autonomie des Eglises reconnues mais prescrit, dans la ligne du système repris de l'époque bernoise, le respect des principes démocratiques dans les constitutions ecclésiastiques.

## Relations financières

Peu importe que ces règles découlent des vifs antagonismes de l'époque du Kulturkampf, de l'esprit josphiste ou révolutionnaire du siècle des lumières ou du souci des autorités du temps de la Réformation de maintenir l'Evangile, avec l'aide de Dieu, dans la doctrine et dans la vie, selon les termes de Leurs Excellences de Berne. Désuètes ou non, elles perdurent, car elles correspondent à un sentiment, larvé mais bien présent, fondé sur une très ancienne

tradition. En 1370 déjà, les trois Waldstaetten, Zurich, Lucerne et Zoug signaient la Charte des prêtres (Pfaffenbrief) stipulant que, dans ces cantons, les tribunaux séculiers reconnus seraient seuls compétents pour tous les habitants, y compris les prêtres. Si le réflexe de contrôle des communautés religieuses est bien ancré dans l'inconscient collectif, ce n'est pas comme corollaire du soutien matériel que les collectivités publiques accordent aux Eglises reconnues, soit directement par le canal des budgets cantonaux et communaux, soit indirectement en leur permettant de percevoir un impôt ecclésiastique. Une réglementation tutélaire a en effet été maintenue - on vient de le voir - dans le canton de Genève, alors que pourtant celui-ci n'accorde pas de subvention aux Eglises.

C'est bien sûr dans les esprits que l'évolution essentielle a eu lieu : au cours des dernières décennies, l'indifférence religieuse a progressé à pas de géant. Même si une large majorité de la population se déclare adepte d'une des principales confessions, elle ne prend jamais part à la vie ecclésiale. Cette situation devrait à première vue faciliter la renonciation de l'Etat à toute intrusion dans la vie des Eglises, sensiblement affaiblies. Mais, paradoxalement, l'absence de convictions religieuses chez un grand nombre rend un peu suspects ceux qui en ont et du même coup les Eglises. Inutile de le nier, l'image de celle-ci, celle de Rome notamment, est loin d'être positive dans tous les esprits contemporains. Dans l'ambiance anthropocentrique et matérialiste de notre époque, flottent aussi des relents d'intolérance latente, en particulier à l'égard des groupes religieux ressentis comme inconnus ou étrangers.

Pendant, la pierre de touche du problème est évidemment la question du financement des Eglises. Elle se recoupe avec celle, abstraite, de la séparation, au point qu'elle finit par la remplacer. A cet égard, les données ont connu une remarquable



*Les Eglises remplissent des fonctions sociales. Ici, activité à Caritas - Genève.*

transformation. La plus importante est celle du champ d'intervention des collectivités publiques. Au début de ce siècle, et encore plus au siècle passé, l'Etat se bornait pour l'essentiel à maintenir la tranquillité et l'ordre dans le pays, à garantir les libertés fondamentales, à assurer l'instruction publique et le maintien des infrastructures (routes, chemins de fer, etc.). Cet Etat-gendarme est devenu, insensiblement mais inéluctablement, l'Etat-providence qui, en plus des tâches traditionnelles, s'occupe tant d'améliorations foncières que de santé publique, de protection de la nature, des monuments et des sites que de formation professionnelle, de protection sociale que d'affaires culturelles, pour se limiter à quelques domaines. Les collectivités publiques subventionnent, souvent largement, des orchestres, de chambre ou symphoniques, comme des ports de plaisance,

de petite ou grosse batellerie. Elles n'hésitent guère à soutenir des offices de promotion économique, des instituts de recherche sociologique ou encore des installations sportives de haute compétition.

L'intérêt général, qui fonde l'intervention des caisses publiques, est une notion à ce point large aujourd'hui, qu'on ne saurait le contester sérieusement quant à l'action des communautés religieuses, des principales en tout cas. Leur utilité dans les domaines spirituel, caritatif, social, éducatif et culturel est indéniable, spécialement à une époque où la quête de sens, démarche personnelle dans son essence, prend des dimensions sociales du fait de son extension. Le fait que cette action ait lieu au nom d'une conviction d'ordre religieux ne lui enlève pas son caractère d'intérêt public. Alors que l'Etat soutient mille et une activités humaines, notamment au tra-

vers d'associations et fondations diverses, on ne saurait lui interdire de soutenir des activités socialement utiles parce qu'elles découlent d'un engagement, d'une conviction religieuse, sauf à considérer dans une optique hyper-laïciste que ces activités sont perverties par leur motivation.

## Des services sociaux, et plus

Une autre évolution a eu lieu que l'on peut aussi mettre en rapport avec le financement des Eglises. *S'il le peut, chacun soutient ses œuvres*, disait-on il n'y a pas si longtemps. Ce souci de solidarité, préoccupation en principe individuelle, a été de plus en plus relayé par les collectivités publiques qui ont organisé le soutien aux démunis par voie d'assurances et d'aides sociales. Cette démarche demande des moyens financiers et elle a justifié, en grande partie, l'introduction puis l'aggravation de la progression de l'impôt, moyen d'assurer une redistribution entre nantis et modestes. L'Etat a donc pris cette tâche en mains et orienté du même coup les fruits de l'obligatoire solidarité. On ne saurait parler de charité, mot honni au demeurant, car celle-ci est par définition volontaire. En fait, dans ce contexte, l'envie et la possibilité de soutenir «ses œuvres», notamment son Eglise, sont aujourd'hui moins largement ouvertes au contribuable aisé qui, subissant la progression de l'impôt, a déjà le sentiment d'avoir rempli, bon gré, mal gré, son devoir de solidarité. On ne saurait oublier enfin que les Etats cantonaux se sont appropriés de très importants biens ecclésiastiques.

En bref, vu l'extension du champ d'intervention des collectivités publiques et l'utilité sociale de l'action des communautés religieuses, celles-là peuvent soutenir celles-ci sans rougir, notamment aux yeux des agnostiques. Mais, comme il est forcément laïque dans une société plura-

liste, l'Etat ne saurait manifester, au plan religieux, une préférence pour telle ou telle confession. Il doit se borner à soutenir des groupes religieux dont il considère l'action comme positive au plan social, tout en assurant de façon générale le respect de la liberté religieuse.

Mais, objectera-t-on, cette approche réduit les Eglises au rang de simples services sociaux à connotation religieuse. Objection fondée, car les Eglises ne sont évidemment pas de simples agences ecclésiastiques de services. Toutefois, le fait que l'Etat, laïque car pluraliste, les soutiennent comme telles n'interdit en aucune manière qu'elles gardent la vivace conscience de leur identité fondamentale et qu'elles disent à temps et à contre-temps les convictions qui sont leur raison d'être. Il appartient aux Eglises, avec l'aide de leur Maître, de ne pas laisser le sel s'affadir et de proclamer sans crainte leur message qui dépasse le social et l'humain, qui reconforte mais qui dérange aussi, indépendamment de la justification du soutien matériel qu'elles reçoivent des collectivités publiques. Et, même soutenues par l'Etat, les Eglises demeurent au bénéfice de la liberté religieuse dont elles jouissent vu leur nature et leur mission.

## Particularismes acceptés

Le respect de leur autonomie postule que les Eglises soutenues par l'Etat soient reconnues comme elles sont et non comme l'Etat les souhaiterait. La vraie reconnaissance implique le respect de l'identité propre de la communauté reconnue. Si la reconnaissance s'accompagne de conditions, par exemple quant à l'organisation, il ne s'agit plus d'une véritable reconnaissance mais d'une tutélisation plus ou moins marquée, dans la ligne des «anciennes» habitudes helvétiques. La reconnaissance des Eglises dans leur

identité fondamentale peut d'ailleurs déboucher sur des statuts différenciés.

Ainsi, une communauté religieuse qui, comme la plupart des Eglises réformées cantonales, a été organisée dès ses origines et jusqu'à nos jours par voie de législation étatique pourra sans difficulté de principe endosser le statut de corporation de droit public. Elle admettra sans autre que ses fondements organiques soient définis par voie législative.

En revanche, la loi de l'Etat n'étant pas l'unique source de droit, quoi qu'Hegel ait pu dire, une communauté religieuse qui, comme l'Eglise catholique romaine, a ses règles organiques propres sera d'abord reconnue par l'octroi de la qualité de sujet de droit, dans l'ordre juridique étatique, à ses structures préexistantes (diocèse, paroisses). Cela ne signifie pas que celles-ci seront les bénéficiaires directs des éventuelles prestations des collectivités publiques, car ces structures ecclésiales peuvent être complétées, selon les circonstances locales, par des organismes (Fédération cantonale, etc.) régis par le droit civil.

### Séparés mais liés

Le principe d'égalité ne s'oppose pas à une telle différenciation des statuts car seules des situations identiques exigent un traitement identique. Il n'empêche pas non plus un soutien matériel semblable à des communautés aux statuts juridiques différents, la justification du soutien résidant dans l'appréciation positive de leur action, au plan social, et non dans leur statut juridique plus ou moins empreint d'officialité. L'actuelle situation vaudoise le confirme.

Après des siècles de collaboration, parfois «fusionnelle», l'Etat et les Eglises doivent réexaminer leurs rapports à la lumière de la réalité contemporaine. Il s'agit de dépasser l'alternative tradition-

nelle qui oppose l'union, de fait ou de droit, à la séparation, le soutien matériel, direct ou indirect, au sevrage total. Puissent-ils découvrir, là où ils sont unis, qu'une claire démarcation organique n'est pas synonyme de rejet, de rupture, d'abandon matériel et, là où ils sont juridiquement séparés, que la restauration d'un légitime soutien matériel n'est pas un retour au passé, à contre-courant de l'air du temps. Et, bien sûr, les principales Eglises chrétiennes ne sont pas les seules communautés concernées.

En tout état de cause, il est vain de croire, dans le climat de notre époque, que l'on pourrait faire, dans le cadre de la révision totale des constitutions cantonales, l'économie d'un débat fondamental sur ce sujet. Espérons, pour conclure, que les constats et les analyses ne soient pas balayés par les craintes et les préjugés, si forts en ce domaine.

Ph. G.

### **Nous vous souhaitons chers lecteurs et lectrices de JOYEUSES FÊTES DE PÂQUES !**

Nous vous informons  
que nos bureaux seront fermés  
à partir du jeudi 20 avril, à 17h.

Réouverture de l'administration  
et du CEDOFOR  
le mardi 2 mai, à 8h30,  
et de la rédaction  
le lundi 8 mai, à 8h30.

# Le désendettement de la Bolivie : l'exemple helvétique

par Michel BAVAREL, journaliste, Genève

*Quels sont les fruits concrets des campagnes œcuméniques de l'Action de Carême et de Pain pour le prochain ? Comme celle de cette année, intitulée «Trêve... et puis changer»,<sup>1</sup> celle de 1990 était axée sur la dette qui accable les populations du Sud. La pétition de l'époque des œuvres d'entraide, signée par 250 000 personnes, demandait aux autorités de consacrer 700 millions de francs au désendettement à l'occasion du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération (1991). Le Parlement fédéral avait accédé à cette demande, même s'il avait réduit le montant du crédit. Cette pétition a produit des résultats remarquables. Les fonds de contrepartie, entre autres, ont permis le financement, dans douze pays, de 570 projets de développement touchant à des domaines comme la protection de l'environnement, la création de petites entreprises, l'agriculture, la nutrition ou la santé. Michel Bavarel s'est rendu au début de cette année en Bolivie, un des pays bénéficiaires de la campagne de 1990. Il témoigne des résultats tangibles de cette initiative originale, dont il faudrait promouvoir l'extension.*

**S**anta Cruz de la Sierra, deuxième ville de Bolivie, «capitale» d'El Oriente, cette région de basse altitude qui constitue les deux tiers du territoire du pays. Une ville et une région en pleine croissance. Je suis reçu au siège régional du CIPCA (Centre de recherche et de promotion rurale), une organisation non gouvernementale (ONG) fondée par les jésuites et partenaire de l'Action de Carême.

Le CIPCA a présenté un projet au Fonds de contrepartie Bolivie-Suisse. Le crédit voté par le Parlement helvétique, à la suite de la pétition des œuvres d'entraide, a permis, entre autres, d'effacer pour plus d'un milliard de francs de dettes, rachetées en quelque sorte au rabais. Pour la Bolivie, le montant était de 53 millions de francs. La pétition - une proposition originale, baptisée *désendettement créatif* - demandait que ces pays affectent une par-

tie de la somme «pardonnée» à des actions de développement. C'est ainsi que la Bolivie a constitué un fonds équivalant à près de 6 millions de nos francs, administré par un comité comportant des représentants de la Coopération suisse, du gouvernement de La Paz et de la société civile bolivienne. Ce comité a accepté treize projets, dont celui du CIPCA. Nous allons le visiter, en compagnie d'un vétérinaire bolivien, Juvenal Balcazar, et d'un ingénieur forestier hollandais, établi depuis dix ans dans le pays, Gérard Raessens.

D'abord le goudron, puis une route de terre. Au bout d'une heure et demie, nous voici à Santa Rosa, le chef-lieu d'une commune de huit mille habitants. La nuit à la pension Amadeus - qui abrite aussi une boucherie -, puis nous repartons pour la région d'El Chore. Nous traversons une dizaine de milliers d'hectares de pâturages qui, jusqu'à

l'an dernier, appartenait à une communauté de Mennonites. Depuis leur départ, le chemin n'est plus entretenu. Nous sommes stoppés par un bus qui s'est embourbé. Il faudra un tracteur pour le tirer de sa fâcheuse posture. Nous parvenons finalement à la communauté El Recreo, constituée d'une quinzaine de familles.

### La forêt de Vicente

Nous nous rendons chez l'un de ses fondateurs, Vicente Camargo, un Guarani aux traits burinés. Chassé du sud du département de Santa Cruz par la sécheresse, il est arrivé ici en 1980. Il a commencé par travailler pour des bûcherons. *On les appelait «piratas», car ils coupaient les arbres sans permis.* Puis il a défriché un terrain pour cultiver du riz et du maïs. *C'était une vie difficile, à cause de la chaleur et des insectes.*

Des migrants ont ainsi afflué spontanément d'un peu partout, notamment des Andes. Le CIPCA et d'autres ONG se sont mis à appuyer ces «colons». *Il s'agissait de les aider à s'organiser et à faire en sorte que leurs modes de production soient moins destructeurs pour l'environnement.* Aujourd'hui, deux nouvelles lois leur facilitent la tâche. La première, sur la réforme agraire, doit permettre aux migrants d'obtenir des titres de propriété. Les formalités sont en cours. Chaque famille se voit attribuer une cinquantaine d'hectares, dont environ la moitié en forêt. La seconde loi leur accorde le droit d'exploiter cette forêt, réservée jusqu'alors à des entreprises concessionnaires. Sur un total de huit cents hectares, partiellement travaillés en commun - alors que dans d'autres communautés chacun cultive sa parcelle - El Recreo dispose ainsi de trois cents hectares de forêt.

Après avoir suivi un cours du CIPCA, Vicente Camargo est devenu le responsable de l'exploitation de cette forêt. Nous nous y enfonçons à sa suite, assaillis par

une nuée de moustiques voraces. Il nous conduit à son «aire d'investigation» : l'autorisation de procéder à des coupes n'est délivrée que si l'on consacre un hectare à la mesure de la croissance des arbres, celle-ci étant encore mal connue. Autre condition : établir un plan d'exploitation qui assure la durabilité. *Il y a des exigences techniques, c'est un travail pour lequel les colons ont besoin d'un appui,* relève Gérard Raessens. Avantage : maintenant qu'ils coupent leurs arbres en toute légalité, ils peuvent les vendre au prix du marché alors qu'auparavant ils devaient les brader. Autre évolution tangible, alors qu'il y a une quinzaine d'années on tentait d'expulser les colons, ceux-ci sont aujourd'hui socialement reconnus. L'un d'eux a même été élu président du Conseil municipal de Santa Rosa.

Primo Juanca, de son côté, est venu il y a 25 ans de la région de Potosi, célèbre pour ses mines d'argent, et sa femme Dionisia de celle de Cochabamba. *Il n'y avait plus moyen de survivre, parce qu'à force d'être divisées, les terres étaient devenues trop petites,* raconte Primo. Lui et sa femme ont d'abord pratiqué une agriculture de subsistance : riz, maïs, bananes. Puis, en 1996, le CIPCA a introduit l'élevage dans la région. *Nous avons reçu six vaches, maintenant nous en avons vingt-quatre.* C'est Dionisia qui s'en occupe, avec une tendresse que ses animaux lui rendent bien. Elle en a vendu cinq, à regret, l'an dernier. Elle a appris au CIPCA à faire du fromage, des yogourts, des flancs, mais elle hésite à vendre encore une vache pour acquérir le matériel nécessaire. Elle leur est tellement attachée.

Toute l'opération - légalisation des terres, exploitation de la forêt, élevage - a été financée de 1995 à 1997 par le Fonds de contrepartie Bolivie-Suisse. Trois cents familles - environ mille cinq cents personnes - en ont bénéficié. Le Fonds a également permis l'organisation de cours



Une forêt exploitée de façon à durer.

intensifs pour la formation de « promoteurs » dans différents domaines : agriculture, élevage, sylviculture, arboriculture, leadership. Ces promoteurs sont chargés d'aider leurs voisins. *Nous avons aussi mis sur pied un système d'alerte pour contrôler la fièvre aphteuse et un programme d'insémination artificielle*, ajoute Juvenal Balcazar, le vétérinaire. L'argent du Fonds de contrepartie est épuisé, mais le CIPCA continue son action dans la région grâce à d'autres concours financiers. *Les colons ont encore besoin d'un soutien pendant trois ans*, estime-t-on.

## Une expérience à reproduire

Exilée à deux reprises lors de périodes de dictature, Leonor Arauco dirige aujourd'hui, à La Paz, un réseau d'ONG dont fait partie le CIPCA. Elle estime que le Fonds de contrepartie Bolivie-Suisse a constitué une première expérience fort utile, même si elle lui adresse certaines critiques, comme une fin trop abrupte. Ces ONG s'efforcent maintenant d'obtenir d'autres pays créditeurs qu'ils

s'en inspirent, en améliorant la formule.

Car le problème de la dette de la Bolivie continue à être un frein important. Si, par comparaison avec d'autres pays, l'endettement n'atteint pas des sommets (4,5 milliards de dollars), son service n'en a pas moins représenté ces dernières années environ 30% des recettes d'exportation, ce qui est manifestement excessif. L'allègement consenti, à partir de 1998, par un premier programme destiné aux pays

lourdement endettés est encore insuffisant. On s'en souvient peut-être, la Campagne mondiale Jubilé 2000 a remis en juin dernier, à Cologne, au sommet du G8 (les huit pays les plus puissants de la planète), une pétition portant 17 millions de signatures - dont quatre cent mille recueillies en Bolivie - et exigeant l'effacement de la dette des plus pauvres. Le G8 a consenti un nouvel effort - encore trop timide aux yeux des promoteurs de Jubilé 2000.

La Bolivie devrait figurer parmi les premiers bénéficiaires de ce second programme qui, selon la presse, ramènera sa dette aux alentours de deux milliards de dollars. Pour cela, le pays doit élaborer un *plan stratégique de réduction de la pauvreté* qui rencontre l'assentiment de la société civile et le présenter au Fonds monétaire international. Ce plan doit être financé par l'augmentation des recettes ordinaires - on compte notamment sur la lutte contre l'évasion fiscale - ainsi que par les économies réalisées grâce à l'allègement de la dette. Ce qui n'est pas sans analogie avec le *désendettement créatif* imaginé il y a dix ans par les œuvres d'entraide helvétiques.

Une version préliminaire du plan de réduction de la pauvreté relève que plus de deux millions et demi de Boliviens, sur un total de huit millions, sont plongés dans la misère. La majorité de la population doit consentir des efforts démesurés pour simplement survivre. *On travaille douze ou quatorze heures par jour dans l'économie informelle, pour un tout petit revenu. Le pays se maintient grâce aux sacrifices d'un peuple qui se résigne trop facilement à la souffrance*, bout le père Gregorio Iriarte, un religieux spécialiste en la matière. *Trop de gens, ajoute-t-il, pensent que la dette est l'affaire des autorités, alors que ce sont eux qui la paient par tout ce qui aurait dû être réalisé et ne l'a pas été.*

Tenu par les instances internationales d'obtenir la participation de la société civile à la préparation de son plan, le gouvernement est en train de mettre sur pied un «dialogue national». Il a invité l'Eglise catholique - qui jouit d'un grand prestige - à le patronner avec lui. Cependant, échaudée par un fâcheux précédent, celle-ci a décliné l'offre et a lancé, de son côté, un «forum» qui se présente, en quelque sorte, comme un «pré-dialogue», indépendant des autorités.

*C'est la seconde étape de la Campagne Jubilé 2000*, explique Juan Carlos Nunez, l'un des responsables de la Commission épiscopale de pastorale sociale. *Ouvert à tous les secteurs de la société, ce forum doit identifier les besoins, dégager des priorités et élaborer des propositions, au niveau régional d'abord, puis national. C'est ensuite seulement que l'on s'engagera dans le «dialogue national» instauré par le gouvernement.* Le Forum Jubilé 2000 a adopté ce slogan : *Construire un développement humain pour tous.* Il s'agit, souligne un autre interlocuteur, d'élaborer un projet propre à la Bolivie, en s'appuyant sur les ressources locales - comme la *quinoa* (une céréale andine) ou les alpagas - au lieu de

chercher à jouer les mêmes cartes que les pays industrialisés.

M. B.

<sup>1</sup> Action de Carême, rue Voltaire 7, CP 103, 1000 Lausanne 13, CCP 10-15955-7, et Pain pour le prochain, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne, CCP 10-26587-1.

### Une pétition pour un droit d'insolvabilité

L'année du Jubilé, c'est l'occasion de «remettre les pendules à l'heure», c'est-à-dire d'aplanir les montagnes d'injustices qui, peu à peu, se sont accumulées. L'un des plus hauts sommets, aujourd'hui, est formé par la dette qui accable tant de peuples du Sud. Cette année, dans le cadre de la Campagne Jubilé 2000, Pain pour le prochain et l'Action de Carême lancent, en conjonction avec d'autres mouvements à l'étranger, une nouvelle pétition *pour un droit international d'insolvabilité*. Il s'agit de faire pression pour que les intérêts vitaux des populations des pays endettés soient pris en compte. Comme c'est le cas chez nous quand un individu tombe en faillite, il est demandé que soit respecté le droit de ces peuples *aux biens et aux ressources nécessaires à la survie*. Le texte de cette pétition est largement diffusé par la Campagne œcuménique de Carême. De leur côté, les évêques suisses ont demandé au Conseil fédéral de s'engager résolument en faveur du droit international d'insolvabilité, par le biais d'une lettre adressée aux directeurs exécutifs de la Suisse auprès de la Banque mondiale et du FMI.

*Texte de la pétition à commander auprès des œuvres d'entraide ou à saisir sur les sites Internet [www.ppp.ch](http://www.ppp.ch) et [www.fastenopfer.ch](http://www.fastenopfer.ch).*

# Avec vue sur le monde

## Le Festival de films de Fribourg

par Guy Th. BEDOUELLE o.p., Fribourg

Fêtant ses vingt ans d'existence et sa quatorzième édition, puisqu'au début cette manifestation n'avait pas les moyens d'être annuelle, le Festival international de films de Fribourg 2000 a connu le même succès que les années précédentes. Fruit d'une foule d'ingéniosités, de dévouements, de convictions, et maintenant heureusement aussi de soutiens officiels et privés, ce festival, fondé de manière artisanale par Magda Bossy et Yvan Stern, est devenu un des lieux importants dans le monde du cinéma en raison de sa spécificité, qui est de s'intéresser aux films non-européens. L'appellation a changé, du tiers-monde au films du Sud, mais la vocation de ce festival reste bien la même, celle d'attirer un public de spectateurs et de professionnels vers des films d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine.<sup>1</sup>

Cette année, il y a eu une part de rétrospective avec des œuvres des cinémas arabes, puis un premier cycle sur la partition du Bengale et un second sur le cinéma de résistance en Corée du Sud, et enfin, puisque anniversaire il y avait, quelques exemples de films primés les années précédentes, dont l'admirable *Piravi* de l'Indien Shaji N. Karun, primé en 1990, et *Wend Kuuni* de Gaston Kaboré du Burkina Faso, couronné en 1986. Ce fut l'occasion de s'interroger sur le déclin du cinéma africain, faute de moyens.

Mais puisque j'avais l'honneur de participer au jury œcuménique, il me fallait me concentrer sur les dix longs métrages en compétition, trois venus d'Argentine, un du

Brésil, deux de Taiwan, deux de Chine (si l'on compte Hong Kong), un de Corée du Sud et un dernier présenté par un réalisateur indien. Il serait fastidieux et surtout vain de les résumer ou d'en faire la critique. Mais on peut au moins témoigner de l'impression de richesse imaginative qui saisit et ravit. A chaque début de projection, on entre dans un nouveau monde, étonnant, même si on a vu un peu de ces pays, singulier et en même temps curieusement mis à notre portée durant près de deux heures.

### Tradition et occidentalisation

Où est donc la fameuse mondialisation ? Elle réside peut-être dans la tension qui apparaît plus ou moins en chacun de ces films entre des modes de vie occidentaux ou plus traditionnels. Ce phénomène est traduit de manière sensible dans les musiques, qui se succèdent ou s'opposent. De nombreux films jouent sur ce mélange de musique américaine, telle que nous la connaissons, et de tonalités plus locales et, pour nous, plus exotiques. Conforme au génie de son pays, le film brésilien, avec le beau titre de *Saudade do futuro* (Nostalgie du futur) qui nous fait voir São Paulo à travers les chansonniers de rue venus du Nordeste, joue avec le métissage instinctif de ces rythmes.

La Grand Prix du festival a été décerné par le jury international à une œuvre de Corée du Sud, *L'Oiseau qui s'arrête dans les airs* de Jeon Soo-il. C'est une œuvre très



*Des machines et des hommes, dans «Mundo Grua».*

raffinée, à la limite de l'esthétisme, aux merveilleux cadrages, mais qui m'a semblée trop cérébrale et peu compréhensible. Le choix du jury œcuménique se situe presque à contre-pied puisqu'il a reconnu le meilleur de la tradition néo-réaliste dans *Mundo Grua*, (Un monde de grues). C'est le premier film du jeune réalisateur argentin Pablo Trapero qui, décontracté et chevelu mais quand même ému, est venu recueillir ses quatre récompenses (Prix du meilleur scénario, du jury de la Presse, de la Fédération des ciné-clubs et du jury œcuménique).

L'histoire de Rulo, qui, dans un quartier modeste de Buenos Aires, va bientôt avoir cinquante ans, est celle de millions de gens à travers le monde et se résume en ces mots : recherche de travail. Cet ancien musicien de jazz va entrer dans l'univers de la technique,

des machines énormes, puissantes et sophistiquées que l'industrie emploie pour la construction. Plein de courage, il passe tous les tests psychologiques et médicaux qu'on voudra, mais s'avère trop lourd et de santé trop fragile pour se mesurer à ces monstres qu'il faut dompter sans défaillance.

Laissant alors sa ville, ses copains, sa mère, son fils qui fait aussi du jazz la nuit mais pas grand chose d'autre, une femme de son âge, démunie et aimante, il part pour un autre travail qu'on lui indique dans le sud de l'Argentine, à deux mille kilomètres de la capitale. La désillusion sera rude mais Rulo ne désespère pas.

On pouvait tout craindre avec un tel scénario : le misérabilisme accentué par le choix du noir et blanc qu'a fait le réalisateur, la dénonciation politique et idéolo-

gique du système, l'attendrissement et la sentimentalité. La force du film est qu'il n'y a rien de cela, grâce au tact du cinéaste, au génie de l'acteur principal (Luis Margani), à l'humour des situations et au regard de vraie tendresse porté sur les personnages. C'est un film qui réussit, sur des problèmes graves, dans l'environnement peu attrayant de la société industrielle, si rarement décrit au cinéma, celui du bruit des machines, des grues et des pelleuses, du chaos des chantiers et des injustices, à n'être ni didactique ni pompeux ou moralisateur. Il montre la vie tout simplement, mais une vie qui porte en elle sa vitalité, avec ses moments de grâce en famille, en amitié, en amour, et ses coups durs. Non sans défauts, qui sont surtout de boire et de fumer, Rulo, en fait profondément sain, tient bon et donne une leçon d'espoir.

### Lumière et poésie

D'une certaine manière, le charme qui se dégage de *Ténèbre et lumière*, du taiwanais Chang Tso-Chi, n'est pas de nature si différente, même si le style cinématographique en est très éloigné. Il a aussi reçu trois mentions dont celle de notre jury œcuménique. Alors que le récit de *Mundo Grua* est parfaitement linéaire et chronologique, *Ténèbre et lumière* nous emmène, comme souvent dans le cinéma asiatique, dans un labyrinthe de retours en arrière, de rêves, de silences et de bruits indistincts, nous mettant temporairement dans un désarroi qui tient sans doute en partie à notre ignorance de la langue chinoise et aussi au dépaysement salutaire qui nous est offert.

Deux familles, peut-on dire, se côtoient et s'affrontent, mais ce sont des familles artificielles. Une association d'aveugles qui s'est créée et gagne sa vie grâce à des salons de massage thérapeutique, et une

mafia, qui n'est pas moins qu'un étrange et inquiétant substitut de famille. Il y a déjà tout le jeu des ténèbres et de la lumière paradoxalement situé. Je n'oserais pas dire, en n'ayant vu qu'une seule fois le film, que j'ai vraiment compris tout ce qui s'y passe. Peut-être n'est-ce pas nécessaire.

Pourtant une figure émerge, celle d'une très jeune fille, Kang Yi, qui, par une multitude de petits gestes tout simples, illumine la vie de son entourage et précisément donne la lumière à ce film. Elle a les goûts et les fantaisies de son âge, mais même ce qui peut apparaître comme une amourette d'adolescente va revêtir pour elle une force et un sérieux étonnants. Elle rencontre un garçon de son âge, aborigène taiwanais qui ne maîtrise pas bien le cantonais. La découverte mutuelle, avec l'apprivoisement du garçon silencieux, est racontée ici avec humour et poésie jusque dans le destin tragique du jeune homme qu'utilise la mafia. Mais à Taiwan aussi la vie continue.

Le Festival de Fribourg nous ouvre une vue sur le monde, ce qui est la vocation de l'art cinématographique. Les films qu'on y voit sont autant de fenêtres donnant sur ce fleuve. Certes, nous n'oublions pas que nous y sommes comme des touristes, mais, à visiter le monde, on apprend quelque chose. Dira-t-on qu'on n'y rencontre que des êtres de fiction ? C'est trop vite oublier que, derrière eux, il y a l'expérience de l'artiste, qui est bien réelle et qui, miraculeusement, peut nous rejoindre.

**G.-Th. B.**

<sup>1</sup> Certains de ces films vont circuler en Suisse, dans le cadre du circuit «Les films du Sud». Par exemple à Sion, Vevey et Aigle du 5 au 11 avril, à Genève et Lausanne du 12 au 18 avril, à Soleure du 28 au 30 avril et du 5 au 7 mai, etc.

## Ferments de crime

par Valérie BORY, journaliste, Lausanne

*La coupure du monde*, suivi de *Nous ne sommes pas des anges*,  
de Philippe Lüscher\*

L'Association pour la création théâtrale en Suisse romande promeut des pièces primées par un jury francophone et vise à leur création. C'est donc un petit événement que vient de vivre le théâtre Le Poche (Genève), en mars, avec la mise en scène des deux dernières parties d'un texte de Philippe Lüscher, un auteur genevois, lauréat du Prix Textes en jeu. Le premier volet, *L'Echappée*, a été joué en 1993.

La vision de la vie de l'écrivain, dure et sans rémission, est portée par des comédiens au jeu très maîtrisé. Le personnage central, Hans, après avoir été un adolescent révolté placé chez des paysans allemands, est happé par la grande ville et se lie avec un politicien véreux, qui lui obtient des papiers, dans l'Allemagne des années septante. Les premières répliques jaillissent d'un court dialogue, dans un noir épais d'où émergent comme des talismans deux visages. On sent d'emblée un climat qui intrigue d'abord, puis mène au cœur de la violence des situations, qui sont celles du théâtre de Philippe Lüscher.

Hans et Günther font un «deal». Du travail, une ascension sociale contre quelques basses besognes. Hans devient l'homme de main du politicien. Ce dernier résume les types de l'opportuniste qui fait carrière en flattant les bas instincts populistes et en magnifiant l'Allemagne (*l'Allemagne par-dessus tout et le parti avant tout*). Les traits sont grossis à la manière brech-

tienne. Günther veut redorer le blason terni après la guerre et combat une gangrène à ses yeux : la haine d'être allemand. Il incarne une fierté patriotique qui se construit sur une nostalgie du nazisme.

Les deux hommes scellent leur pacte et boivent cul sec un alcool fort : Hans apprend qu'il devra surveiller Dagmar, la comédienne, ancienne maîtresse de Günther, dont elle a eu un enfant, une fille autiste qui lui sert d'habilleuse. Günther a acheté le silence de Dagmar pour 5 000 marks. Mais Hans est une figure tourmentée, qui cherche son âme, sculpte des blocs erratiques et s'amourache de l'ancienne maîtresse de son patron. Il sera viré.

La dernière partie de la pièce se déroule devant un fond de planches disjointes figurant aussi bien la planque où des terroristes ont enfermé le politicien d'extrême droite, que la prison où Hans passera de nombreuses années. Hans a rejoint en effet la mouvance terroriste, incapable d'avoir pu contrer son destin.

Dans la scène de la prison sont convoqués l'un après l'autre les personnages qui figurent l'entourage familial de Hans, sa mère (*je suis une brave femme*), ancienne prostituée, femme opprimée et mère déchirée, son demi-frère, fasciné par la trajectoire

\* Mise en scène de Anne Vouilloz et Joseph-Emmanuel Voeffray, au Théâtre de Vidy-Lausanne, jusqu'au 14 avril.



Un décor très abstrait. Ici, les comédiens Frank Semelet (g.) et Yves Jenny (d.).

révolutionnaire de l'aîné et qui le suivra dans le crime. Pour l'auteur, on n'échappe pas à la société et les ferments du crime sont inscrits dans certaines trajectoires sociales.

Dans *Nous ne sommes pas des anges* est dépeint un monde où le désir est coupé de l'amour, où la politique est coupée de la vraie vie, où les fils échappent aux mères pour devenir des criminels. La politique aussi est schizophrène. Elle obéit à sa raison propre, comme le fait la raison d'Etat d'ailleurs, et Lüscher met le doigt sur le mal politique. Il n'y a plus de vérité ni de mensonge, l'un comme l'autre peut servir la cause à défendre. Cela, on le savait depuis *Le Prince* de Machiavel, et les affaires qui régulière-

ment surviennent dans les gouvernements en sont l'illustration.

L'écriture de Lüscher est directe et frappante. Elle est ponctuée par des leitmotive, des marqueurs verbaux. Ainsi de l'alcool bu par les protagonistes : *C'est ce qui se fait de mieux... ça et la libre entreprise*. Ou de l'expression : *une dégustation*, dans la bouche de Günther le politicien. Ce mot sert à qualifier tout ce qui se met en travers de sa route, tout ce qui lui est antagoniste.

Encore quelques mots du décor : abstrait, trop abstrait, autant que le langage est réaliste. Une sorte de rampe de skate, un gros copeau bleu glacial, avec deux trous pour laisser entrer et sortir les comédiens, et comme un podium. Sur ce dispositif difficile, les comédiens, héroïques, donnent chair aux personnages. On songe à la belle figure de femme déchue et fière, Juliana Samarine, dont la bouche rouge et la robe élisabéthaine flamboyante restent dans l'œil.

Mise en scène découpée, claire. Dessus les bourreaux, dessous les victimes. Debout les vainqueurs du moment, couchés les perdants. Ce

théâtre tranchant peut agacer. Une écriture directe et dure comme un combat de boxe. Dans ce style de récit, on pense à Tony Kushner qui a brossé une saisissante fresque des « années sida » en Amérique dans un texte sans compromis, *Angels in America*, mais qui pouvait aussi être très émouvant. Reste qu'il y a une mode de l'écriture coup de poing. Lüscher rappelle le réalisme choc de l'Anglais Steven Berkoff. Des textes construits comme d'efficaces scénarios, somme toute, avec juste un zeste de poésie et un brin de lyrisme. Une façon d'écrire qui risque de devenir vite un procédé.

V. B.

## Balzac : 1799 - 1851

### Le canon de la duchesse

par Gérard JOULIÉ, Lausanne

Qui est Balzac ? Un titan, un Machiavel, un visionnaire, un historien, un catholique réactionnaire et conservateur (on se souvient de son mot : *J'écris à la lumière de ces deux flambeaux immortels : le trône et l'autel*), un disciple de de Maistre et de Bonald, une machine à lire (ouvrons *Louis Lambert*, c'est une autobiographie à peine déguisée : *L'association des idées par la lecture était devenue chez lui un phénomène curieux ; son œil embrassait sept à huit lignes d'un coup et son esprit en percevait le sens avec une vélocité pareille à celle de son regard...*) une machine à écrire, un ogre que sa mère haïssait (selon lui) avant sa naissance, un théoricien de la volonté (donc de la volonté de puissance), un snob idolâtre des bras blancs des duchesses ? Tout cela résumé en un seul mot : créateur, c'est-à-dire un geôlier qui enferme son prisonnier dans une chambre close, généralement bien chauffée, et qui le tient haletant, le cœur battant, la bouche ouverte, comme un enfant.

La chambre du lecteur de Balzac est le salon d'un de ces hôtels particuliers du faubourg Saint-Germain, flanqués d'écuries, de remises et de laquais en livrées armoriées. Reconnus au passage, M. de Marsais, ministre de Sa Majesté, M. de Rastignac, Madame de Beauséant, le duc de Maufrigeuse, etc. Et tout d'un coup la porte s'ouvre, quelqu'un entre, et on se dit : encore celui-là. Seulement il faut être poli, car celui-là, c'est le maître de maison, un gros bon-

homme rougeaud, farceur, postillonnant de ses brèches-dents, un Jéhovah rigolard, un Turelure pontifiant, campé sur son mollet charnu et qui a des théories sur tout. Sur la taille des femmes, par exemple : *La taille ronde est un signe de force, mais les femmes ainsi constituées sont inférieures, volontaires, plus voluptueuses que tendres. Au contraire, les femmes à taille plate sont dévouées, pleine de finesse, enclines à la mélancolie. Elles sont mieux femmes que les autres.*

#### Hymne de la hiérarchie

Balzac est un homme dont la vie et l'œuvre s'organisent autour d'un mythe, le mythe de la duchesse. Pour Balzac, Dieu lui-même est le grand duc d'En-Haut. Il y a pour lui une hiérarchie de la société et de la création, au bas de laquelle croupit l'homme-outil et au sommet de laquelle trône la duchesse aux bras blancs. Dans le *Traité de la Vie élégante*, il écrit : *Au risque d'être accusé d'aristocratie, nous dirons franchement qu'un homme placé au dernier rang de la société ne doit pas plus demander compte à Dieu de sa destinée qu'une huître de la sienne.* Balzac s'est échiné à en mourir pour s'égaliser aux duchesses qui dominant son univers moral et posséder des laquais à livrée, des équipages insolents et des demeures fastueuses.

Dans le même traité, on lit : *Le but de la vie civilisée ou sauvage est le repos. Le repos de quelques-uns suppose le travail de tous les autres. Une nation se compose nécessairement de gens qui produisent et de gens qui consomment.* Aussi, l'idée qu'il se fait du monde surnaturel est-elle une projection de l'idée qu'il se fait de la pyramide sociale. Le ciel de Balzac est une monarchie où le despote éclairé donne de l'avancement à ses loyaux sujets qu'il fait, en échange de leurs bons services, passer du titre de comte à celui de duc. Sa monarchie terrestre n'est pas moins idyllique que sa monarchie céleste. En théorie du moins.

### Du plaisir d'éclabousser

Car, dès qu'on passe à la pratique, le réalisme cynique et clairvoyant de Balzac quitte le ton des bergeries pour s'exprimer comme Machiavel. *Un grand politique doit être un scélérat abstrait, sans quoi les sociétés sont mal menées (La Maison Nuncigen). Le contrat social sera donc un pacte perpétuel entre ceux qui possèdent contre ceux qui ne possèdent pas. D'après ce principe, les lois seront faites par ceux auxquels elles profitent, car ils doivent avoir l'instinct de leur conservation et prévoir leurs dangers... Il faut au peuple un bonheur tout fait.* Et ailleurs on lit : *La vie, c'est du courage, des bonnes carabines, l'art de se diriger en pleine mer, et la haine de l'homme.* Il demande qu'on maintienne le peuple dans l'ignorance, qu'on lui prêche la soumission et le dévouement. Et sa joie est à son comble lorsqu'il arrive en Russie : *On ne sait se prosterner qu'en Orient,* écrit-il à Madame Hanska, *c'est là seulement que le mot pouvoir a un sens.*

De la lecture de Balzac, Marx devait déduire le contraire de ce que Balzac prétendait conclure. Il est remarquable que tous ceux qui font théorie d'une société

hiérarchisée ne se rangent jamais dans la classe des asservis. Balzac a délibérément choisi de se ranger parmi les éclaboussures et non parmi les éclaboussés. *Il est,* écrit-il, *toujours dans son Traité de la vie élégante, infiniment agréable pour un homme ou pour une femme de se dire en regardant ses concitoyens : je suis au-dessus d'eux, je les éclabousse, je les protège, je les gouverne, et chacun voit clairement que je les gouverne et les éclabousse.*

Que nous raconte *Le Lys dans la vallée*, l'un de ses romans les plus prisés : un jeune homme aime une femme mariée. Comme il ne peut la posséder, il emploie les énergies qu'il aurait dépensées dans l'adultère à se faire une carrière, conseillé par sa chaste et amoureuse égérie, laquelle, quoique presque duchesse, lui tient le même langage que celui que tient le forçat Vautrin à ses jeunes amants : *Le Veau d'Or, telle est la religion de votre charte,* dit Vautrin dans *Les Illusions perdues*.

### Des fauves passionnés

Il s'agit en définitive pour Balzac de comprendre le monde tel qu'il est pour s'y faire la meilleure place possible, et non pas du tout de le transformer. Le fin mot de sa morale nous est donné par l'affreuse Madame de Morsauf, ce soi-disant lys de la vallée : acceptez la société comme elle est. Mais pour l'accepter telle qu'elle est, le cœur se soulève et la haine et le désespoir éclatent. Les scènes où les héros balzaciens n'en peuvent plus sont parmi les plus sublimes de *La Comédie humaine*.

L'oisiveté de quelques-uns exigeant le travail du grand nombre, il faut donc créer des instruments pour renforcer la domination de l'élite sur les zéros sociaux. Aux sociétés de gangsters correspondent dans *La Comédie humaine* celle des gens de bien, la Congrégation, et cette immense société secrète qu'est l'Église, corps politique. *Ce*



Dessin de Gustave Staal (1817-1882) pour «Le Lys dans la vallée».

*prêtre vicieux, mais politique, incrédule, mais savant, perfide, mais aimable, fut si réellement utile à son élève, si complaisant à ses vices, si bon calculateur que de Marsay s'attendrissait devant le portrait de ce prélat, admirable type d'homme dont le génie sauvera l'Eglise catholique, apostolique et romaine (La Fille aux yeux d'or).*

Le Dieu de Balzac sera donc le dieu gardanne, législateur et conservateur d'une société attachée à conserver ses avantages ou acharnée à les accroître, où les hommes

sont des fauves qui mettent l'infini dans le plaisir ou dans la possession des biens les plus matériels. Balzac, avec tout son génie, s'est fait l'historien d'une société qui, sauvée de la Révolution, cherche l'assouvissement de ses passions. Seul le catholicisme politique lui impose quelques formes. L'usage du monde, les manières qui ont survécu à l'émigration, couvrent et dissimulent les cheminements de ces grands fauves. L'humanité balzacienne, née sous le signe de Bonaparte, proteste qu'il n'y a rien à faire ici-bas que de gagner l'univers. Un monde féroce et délicieux, sans âme et sans conscience où seules s'expriment la terrible force et l'affreuse solitude des passions.

Balzac ne fait pas un inventaire, ne dresse pas un compte

rendu. Il a besoin, parce qu'il est lui-même tout entier vie et passion, boue et lumière, d'éclairer la réalité qui l'entoure des éclairs de l'imagination et du trouble des sentiments violents. Il faut un certain bouillonnement hallucinatoire de l'âme pour voir les choses comme il faut. La vérité n'est vivante que sous un regard aiguë par la haine et l'amour.

G. J.

## Eclairage sur la laïcité

Julien Bauer, *Politique et religion\**

Rédaction d'un professeur canadien spécialiste du judaïsme, cet ouvrage est marqué par une structure un peu confuse. Ni ouvrage de synthèse ni livre à thèse, il permet cependant de rebondir dans un débat à nouveau très actuel.

L'être humain étant à la fois social et religieux, et la religion comportant par définition un projet de société, les rapports entre le politique et le religieux ont de tout temps défini la donne sociale. Pour Bauer, c'est l'Empire romain qui, en tolérant les cultes des peuples soumis, pour autant qu'ils incluaient celui à rendre à l'empereur, introduisit la première faille dans l'identité entre politique et religion - imité plus tard par l'Empire ottoman et, à vrai dire, par tout empire désireux de régner durablement sur des peuples différents.

A cette tolérance religieuse succéda la religion d'Etat chrétienne, dès le début du V<sup>e</sup> siècle. Tout au long du Moyen Age, en passant par Charlemagne, et jusqu'à Charles X, le pouvoir temporel requerra le sacre du pouvoir spirituel. Mais se déclarer ainsi de droit divin n'était pas sans risques, légitimant un droit de regard des tenants du pouvoir spirituel. Une ligne importante de conflit durant notre Moyen Age était ainsi posée, toutefois entre gens partageant la même religion.

Les révolutions politiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> ont consacré la rupture entre Eglise et Etat, ce dernier se devant d'être accueillant pour tout habitant, quelle que fût sa croyance. Paradoxalement, c'est dans la terre catholique de France que la

rupture a été la plus complète, les Etats-Unis fondés sous l'égide du protestantisme laissant leur président jurer sur la Bible et leurs pièces de monnaie proclamer leur foi en Dieu. Quant à l'Angleterre, sa reine préside toujours aux destinées de l'Eglise anglicane, création personnelle d'un roi en rupture de ban avec Rome.

Aujourd'hui, en Occident, l'Eglise n'est plus un corps constitué mais un groupe comme un autre, auquel on appartient librement. Divers partis politiques, syndicats, etc., se réclament d'une inspiration chrétienne qui n'a plus rien de monolithique. Il ne faudrait pourtant pas *s'imaginer que l'on peut découper la réalité sociale en autant de caissons étanches*. La laïcité n'a pas pour sens de nier l'histoire et encore moins le fait que la majorité de nos populations se réclament d'un référentiel chrétien.

On aurait souhaité de l'auteur un traitement plus systématique des autres grandes religions : le bouddhisme, quand il devient synonyme d'intolérance d'une majorité (Sri Lanka), l'hindouisme militant (qui, au pouvoir, doit mettre de l'eau dans son vin mais avec quelles garanties ?), le judaïsme, qui a été durant plusieurs millénaires le garant de la survie nationale et qui a, dès lors, des difficultés avec la sécularisation. Sans oublier la situation de l'islam en Turquie, où la laïcité décrétée par Atatürk en 1924 est restée à ce jour bien solitaire et bien fragile.

**René Longet**

\* Que sais-je, n° 3467, PUF, Paris 1999, 128 p.

# Passionnante histoire de la Compagnie de Jésus

John W. O'Malley, *Les premiers jésuites, 1540-1565\**

C'est là certainement le meilleur livre paru depuis longtemps sur l'histoire des premiers jésuites. L'auteur, professeur de théologie à Cambridge (Massachusetts), a consacré près de dix ans à étudier les vingt-cinq premières années de la Compagnie de Jésus. Le résultat comble toute attente : un récit sobre et bien documenté (81 pages de notes), étonnant d'érudition et passionnant à lire.

Les sept étudiants étrangers qui pénétraient en Italie, en décembre 1535, étaient-ils aussi dangereux que le prétendaient leurs détracteurs ? La fondation de la Compagnie, le succès de son apostolat, sa rapide progression, l'ouverture culturelle de ces curieux «prêtres réformés», leur conception de l'éducation, leur rapport à l'Eglise, leurs enseignements, les pratiques à la fois traditionnelles et novatrices qu'ils cautionnaient, tout cela trouve son explication dans les analyses minutieuses du père O'Malley.

Puisque les jésuites se définissent en fonction de leur apostolat, l'auteur organise son enquête en suivant la liste des ministères propres à la Compagnie, tels qu'ils sont mentionnés dans la charte de fondation : le ministère de la Parole de Dieu, les sacrements, le culte et la piété, les œuvres de miséricorde. Les collèges vinrent plus tard, au gré des besoins en éducation de la jeunesse. L'étude de leur fondation est l'occasion de se demander comment les premiers jésuites concevaient la relation entre la foi et la culture. Si Ignace se montrait réticent face aux idées d'Erasme, il n'en a pas moins adopté le modèle humaniste : on enseigne

les «lettres humaines» sans trop chercher à les spiritualiser et les Pères de l'Eglise ne font pas partie du cursus officiel, alors que les écoles calvinistes de l'époque orientaient leurs programmes vers la Bible et les auteurs chrétiens. Dans l'éducation jésuite, culture et responsabilité morale vont de pair.

Les rapports entre la culture religieuse et la théologie font l'objet d'un beau chapitre. Ayant étudié à Paris, les jésuites connaissaient bien la scolastique. Ils prenaient pourtant leurs distances en refusant à la théologie le statut de discipline purement «spéculative». Pour eux, elle était surtout «mystique», elle devait toucher le cœur. Quant à leur relation avec l'Eglise, en ces temps de Réforme, d'Inquisition, de censure, de concile, elle est étudiée avec la même minutie par l'auteur. L'ouvrage se termine par l'analyse des structures mises en place pour assurer l'avenir de la Compagnie, les constitutions, les vœux et les maisons.

Dans la mesure où vous désirez avoir le cœur net au sujet de cette Compagnie si décriée et si louée, vous lirez ce livre avec intérêt. Vous y trouverez les réponses à vos questions et vous comprendrez mieux les jésuites d'aujourd'hui. En parcourant les vingt-cinq premières années de la Compagnie, vous recueillerez en même temps toutes sortes d'informations sur l'époque de la Renaissance, la Réforme (Calvin meurt en 1564), le concile de Trente (clôturé en 1563).

**Pierre Emonet**

\* Christus, Desclée de Brouwer, Paris 1999, 634 p.

Liturgie

**ABÉCÉDAIRE DE LA CÉLÉBRATION CHRÉTIENNE**

sous la direction de Louis Malle et Michel Scouarnec  
De *l'Atelier*, Paris 1999, 166 p.

Encore un livre de liturgie ! Oui mais tellement pratique ! Cet abécédaire nous fait retrouver le B.A.-BA de la célébration chrétienne. Un à un, par ordre alphabétique, on décline les verbes actifs qui caractérisent la liturgie. Comme toute «urgie», elle est action qui transforme. Et pour ce faire, comme nous le rappellent les auteurs, *elle met en œuvre tous les sens. Elle sollicite les mains et les pieds, les lèvres et les oreilles, les narines et les yeux. La liturgie est charnelle, on peut même dire sensuelle. Ce n'est qu'ainsi qu'elle est spirituelle. Elle invite à la justesse des attitudes et à la qualité des objets, célébrant la beauté de Dieu, par la vérité de ce qu'elle fait et de ce qu'elle dit.*

Chaque verbe est ici présenté en quatre paragraphes : l'enracinement humain et quotidien ; sa place dans la Bible ; son action dans la liturgie ; quelques conseils regroupés sous le titre *Attention !* Quelques exemples : *Allumer... goûter... lever les yeux... prêcher... proclamer.* Rédigé dans un style simple et accessible, ce livre s'adresse à un large public. Celles et ceux qui ont à préparer des célébrations chrétiennes y trouveront une mine de suggestions et

de rappels fort utiles. Pourquoi s'en priver ?

Claude Stucki

**LITURGIE ET SACREMENTS**

par Christoph Schönborn  
traduit par Alfa Hildebrandt et Waltraud Linnig  
*St-Paul, Versailles 1999, 168 p.*

Dans ce petit livre en format de poche, on trouvera de brefs commentaires de la deuxième partie du catéchisme de l'Eglise catholique, intitulée *Le Mystère chrétien*, qui traite de la liturgie et des sacrements. L'auteur aimerait aider le lecteur à revisiter cette source qu'est le Christ et l'inciter à *une meilleure pratique des sacrements.* Mais qui est cet auteur ? C'est le cardinal Christoph Schönborn, archevêque de Vienne, ancien professeur de théologie à l'Université de Fribourg. On comprend son souci de pasteur d'enseigner l'essentiel de la foi catholique et d'en raviver les points fondamentaux.

Cet ouvrage se présente donc comme un petit catéchisme avec tous ses avantages et ses inconvénients. C'est plein de richesses qu'on est invité à explorer mais on n'échappe pas à la loi du genre : un style précis et concis, qui procède essentiellement par affirmations doctrinales. Certes, il y a des questions, mais rejoignent-elles vraiment celles que se posent les hommes et les femmes d'aujourd'hui ? N'est-ce pas la limite de ce genre d'ouvrage ?

Claude Stucki

Ordres monastiques

**DES ÉTINCELLES SUR LA NEIGE**

**Textes des premiers frères chartreux**  
choisis et présentés par Philippe Baud  
*Cerf, Paris 1999, 314 p.*

Les écrits des premiers chartreux ont été moins diffusés dans le public que ceux des cisterciens. Aussi ce recueil est-il bienvenu pour faire connaître le monde des ermites de saint Bruno et leur spiritualité. *Étincelles dans la neige* : neige de leur retraite, étincelles de l'amour de Dieu. Cet ouvrage contient des œuvres variées : textes normatifs comme *les Coutumes de chartreuses* (intéressantes par leur sens de la mesure dans l'austérité), des *Lettres*, des *Méditations* des pères fondateurs, sans oublier des textes actuels. Reprenant pour la plupart des textes publiés par les *Sources chrétiennes* - à l'exception de *L'Echelle des cloîtres* - ils sont précédés de substantielles introductions qui présentent leurs auteurs et leur spiritualité monastique, fondée sur l'Écriture sainte que l'on rumine pour en incorporer le message.

*L'Echelle des cloîtres*, lettre-traité de Guigues II, prieur de 1173 à 1188, me paraît être le sommet de ce recueil. Reprenant les degrés de la lecture, de la méditation, de la prière et de la contemplation, elle les mêle harmonieusement et témoigne

d'une authentique expérience d'union à l'Époux, qui, loin de la nier, englobe toute l'affectivité humaine pour rendre l'homme «tout spirituel».

Georgette Epiney-Burgard

### LES CISTERCIENS

textes rédigés avec la collaboration de Julie Roux  
*MSM, Vic-en-Bigorre 1998, 224 p.*

### ORIGINES CISTERCIENNES

**Les plus anciens textes**  
présentation, traduction et notes par un groupe de moines cisterciens  
*Cerf, Paris 1998, 190 p.*

*Les cisterciens* est une présentation magnifiquement illustrée de l'ordre cistercien à travers son histoire et ses lieux d'implantation. En 1098, Robert, abbé de l'abbaye clunisienne de Molesme, Albéric et Etienne Harding, voulant rendre à la règle de St Benoît son austérité primitive, fondent à Cîteaux le *Nouveau Monastère*. Ils seront rejoints quelques années plus tard par Bernard de Fontaine et ses compagnons. En 1115, Bernard devient l'abbé d'une nouvelle fondation, celle de Clairvaux. L'influence de St Bernard fut considérable dans le monde chrétien et politique, sa mystique à la fois contemplative et active, pétrie d'amour, attire de nombreuses vocations et amène l'ordre de Cîteaux à multiplier ses fon-

dations. L'abbé de Clairvaux a ouvert également de nouvelles voies à l'architecture en préconisant une certaine sobriété, un retour à la simplicité des lignes pour favoriser le jaillissement de la clarté. Pour les lecteurs désirant connaître les aspirations spirituelles des fondateurs de l'ordre de Cîteaux, un groupe de moines cisterciens a publié *Les plus anciens textes* législatifs et liturgiques sur les origines cisterciennes. Ils sont l'expression de la générosité et de la ferveur de ces hommes assoiffés de Dieu.

Monique Desthieux

### Images et Symboles

### ÉGLISES ET SYMBOLES

par Maurice Dilasser  
*Signe, Strasbourg 1999, 168 p.*

Notre monde est plein de symboles que la plupart d'entre nous ne savent plus utiliser ou décrypter pour donner sens à leur vie et expliquer ce qui les entoure. Les arts et les religions sont faits de signes et de symboles qui ont évolué au cours des âges et des mentalités. Ces symboles, communs à de nombreuses civilisations, trouvent dans le christianisme, une explication à partir de la Bible, des figures prophétiques, des événements du salut, des mystères de Jésus, des Pères de l'Église... Les formes architecturales et la richesse iconographique nous en don-

nent une lecture inépuisable. Encore faut-il pouvoir les déchiffrer. C'est ce que ce livre nous aide à faire.

Les symboles du monde chrétien, de ses habitants terrestres (y compris le monde animal et végétal) et célestes (Dieu-Trinité, anges, esprits...) sont autant de chemins vers l'explication des mondes extérieur et intérieur. Indépendamment de cela, ce livre permet de nous relier par le symbole au temps (passé, présent et avenir), de donner sens à une vie partagée entre l'artiste, le spirituel et le commun des mortels, dans l'architecture comme dans la liturgie. Très richement illustré, d'un abord facile, il offre, pour la recherche, un glossaire très détaillé. Dommage qu'il ait omis de parler de son auteur et oublié une table des matières générale. Celle-ci est scindée au début des trois parties du livre, ce qui empêche une vue d'ensemble plus globale.

Marie-Thérèse Bouchardy

### DE L'ICÔNE AU FESTIN NUPTIAL **Image, Parole et Chair de Dieu**

par Michel Quenot  
*St-Augustin, St-Maurice  
1999, 312 p.*

En ces temps où l'homme, affamé de sens, d'amour et d'éternité, est devenu boulimique d'images virtuelles et de paradis artificiels, l'auteur rappelle la puissance de l'icône qui renvoie à l'essen-

tiel, aux profondeurs de l'être, à l'Image à partir de laquelle l'homme a été créé.

Spécialiste reconnu de l'icône, Michel Quenot démontre de façon convaincante que le message de l'icône s'adresse à l'homme contemporain : fe-nêtre sur l'Invisible, elle ne représente pas mais présente le Christ, *le Chemin, la Vérité et la Vie*. Il éclaire ensuite brillamment les liens existant entre l'icône et l'eucharistie : image du Royaume, *l'icône anticipe, prépare et introduit à l'eucharistie*, d'où le titre de l'ouvrage.

Après une analyse savante de l'iconographie de l'eucharistie, Michel Quenot rappelle que l'icône est aussi l'art liturgique par excellence. Elle est un appel, une invitation à prendre conscience d'une présence. *Elle interpelle et manifeste les différents modes de présence de Dieu* que sont la parole, l'eucharistie, l'image, l'invocation du Nom, le sacrement du frère et le cosmos appelé à la transfiguration. Le lecteur est ensuite convié à une véritable redécouverte de la vocation du chrétien : être un être iconique et liturgique, et de sa mission : dégager la beauté des êtres et des choses ainsi que sa propre beauté, pour passer de l'image de Dieu à la ressemblance avec Dieu.

Tout au long de cet ouvrage dense et abondamment illustré, l'auteur présente les relations étroites de l'icône avec tous les aspects de la vie personnelle, spirituelle, sociale et cosmique du chrétien. Ce

livre intéressera ceux qui sont interpellés par l'icône et qui s'interrogent sur le rôle qu'elle est appelée à jouer dans l'Eglise catholique.

Fabienne Chamoux

#### Littérature

### LE JOUR DU DERNIER PAPE

par Philippe Rémy  
*Mélchior, Genève 1999, 286 p.*

Paris, Bruxelles, Belle-Ile, Rome, l'Himalaya : autant d'étapes d'une aventure rocambolesque entre rêve et réalité qui mènera Philippe-Emmanuel Sauterre, le narrateur, dans des mondes souterrains dominés par l'ésotérisme, la voyance et les prophéties. Un étrange rendez-vous au Père-Lachaise - où le frère d'Ophélie, que Sauterre a aimée, lui partage sa conviction qu'elle a été assassinée en raison de ses talents de médium - et les événements s'enchaînent. Sectes, disparitions, femmes fatales, mégalomanes, rien ne manque des ingrédients d'une enquête passionnante.

Mais le roman policier se double vite d'une quête intérieure et d'une plongée dans des mondes parallèles, guidée par les prophéties de Nostradamus et de Malachie, l'Apocalypse de saint Jean, l'Antéchrist, Cagliostro et le Rite égyptien, l'Ordre Blanc. Les indices, savamment disposés au fil des pages, conduisent le

narrateur, dans un parcours initiatique qui le prive de ses repères, au cœur d'un complot qui veut faire *table rase des errements vaticans*, en réalisant les prophéties bibliques et prophétiques, mais en en détournant les fins apparentes pour restaurer l'hégémonie de l'Occident. Sauterre vengera Ophélie, convaincu *qu'aucune théorie, aucun système religieux ou politique ne vaudra jamais qu'un être innocent souffre ou meure*. En toile de fond, une question : la fin du monde est-elle pour bientôt ?

Ce premier roman du jeune auteur belge Philippe Rémy mêle admirablement érudition et aventure. Laissez-vous séduire, le risque en vaut la peine !

Geneviève Cornet

### QUAND PASSENT LES TROBAIRITZ ET LES TROUBADOURS

#### Contes et récits

par Marie-Luce Dayer et  
Elisabeth Lugon Moulin  
Illustrations Prisca Emonet  
*Ouverture, le Mont-sur-Lausanne 1999, 112 p.*

Le 7<sup>e</sup> recueil de contes de Marie-Luce Dayer accueille une autre conteuse, Elisabeth Lugon Moulin. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Le conte est comme un chemin à parcourir avec ses départs, ses absences, ses énigmes, sa quête de sens et de bonheur. Ceux-ci nous parlent de châteaux, de monastères, de la Tour Eiffel qui sont réalisa-

tions humaines, dans une nature habitée par un lézard, des canards sauvages, un rouge-gorge. L'eau y abonde que ce soit à la fontaine ou dans le fleuve. Les êtres humains s'y transforment dans la rencontre, le face à face, le souvenir, le merveilleux.

Les peintures sur soie de Prisca, qui illuminent les textes, sont à elles seules mystère et poésie. A vous de choisir le conte qui vous « parle ». Vous pourrez vous contempler dans le miroir qui vous donne une meilleure connaissance de vous-même.

Marie-Thérèse Bouchardy

## UNE ÉDUCATION ANGLAISE

par Christian Lehmann  
*Seuil, Paris 2000, 322 p.*

Il y a beaucoup de tendresse dans ce roman autobiographique. Ce sont trois années de sa vie que nous raconte l'auteur, médecin, journaliste et romancier. Nous sommes en 1970, Christian a 12 ans et vit à Paris. L'histoire mouvementée de sa famille nous conduira en Corse, terre native de son père, et en Angleterre, pays de sa mère. Fil conducteur, une passion dévorante pour les livres - en particulier pour la science fiction -, les premiers émois sexuels, les remous politiques de l'époque et, surtout, un amour profond pour les membres de son clan. Cette affection mènera cet adolescent à garder pour lui un lourd

secret familial, avec un sens de la solidarité émouvant.

Déjà tout jeune, Christian est habité par la tragédie de la mort et par la nécessité de faire mémoire pour prolonger l'existence des êtres. C'est peut-être ce qui le pousse, adulte, à écrire, à inscrire des noms juste pour qu'ils soient quelque part. A propos d'un écureuil écrasé, rencontré sur la route : *Je résolu de graver ce souvenir dans mon esprit, afin que l'animal ne meure pas tout à fait.* Et à propos d'un camarade d'enfance : *Jonathan qui mourrait d'une overdose dans un squat londonien avant que j'aie vingt ans, et dont l'annonce du décès, par hasard, plus de 15 ans trop tard, emplirait mon cœur de larmes.*

De-ci, de-là, des petites phrases attrape cœur ; un roman ciel bleu avec cumulus, stratus, et parfois nimbus, comme la vie de la plupart d'entre nous.

Lucienne Bittar

## Disques

### SOLITUDO CD VEL 3019 Mélodies grégoriennes de la tradition des chartreux

par le Chœur Novantiqua de Sion,  
direction Bernard Héritier  
*Regard 1999,*  
*Diffusion Disques Office*

La solitude, il y a ceux qui ne l'ont pas choisie et qui en sentent le poids douloureux, et puis, en face, ceux et celles

qui ont décidé de la vivre dans le silence, la prière et le travail. Parmi eux, les chartreux, qui, avec saint Bruno, dès 1084, se sont retirés près de Grenoble dans le massif de la Grande Chartreuse. Ils chantent Dieu, et loin d'oublier leurs frères et sœurs vivant douloureusement leur solitude, ils portent celle-ci vers Celui qui a dit : *Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau et je vous soulagerai.*

C'est la voix des chartreux que nous restitué Bernard Héritier avec son Chœur Novantiqua de Sion, dans une interprétation bien différente de celle à laquelle nous a habitués la tradition bénédictine. La mélodie s'élève, directe, solide, charpentée, très humaine. Hymnes, antiennes, répons, invitations chantent la douleur, la joie, la paix, la tendresse. Voix rudes parfois, rocailleuses, comme le massif calcaire de la Grande Chartreuse. Ne seraient-elles pas l'écho de la voix de ces enfants de Haïti, du Mozambique et de Colombie, en faveur de qui ce disque a été enregistré et dont le bénéfice leur sera donné par Terre des Hommes, la fondation Moi pour Toit et la Mission Bethléem d'Immensee ? Peut-on rendre gloire à Dieu en ignorant ses frères et sœurs souffrant dans le monde ? C'est le pari de ce disque de montrer, qu'au contraire, comme l'écrivait St Irénée de Lyon : *Mettre l'homme debout, c'est la gloire de Dieu !*

Claude Stucki

Apparitions. Disparitions. Ouvrage collectif [28323]. *Desclée de Brouwer, Paris 1999, 318 p.*

**Abécassis Armand** : «En vérité, je vous le dis». Une lecture juive des Evangiles. *Ed. 1, Paris 1999, 352 p.*

**Baud Philippe** : Pour en finir avec l'an 2000. *Saint-Augustin, St-Maurice 1999, 138 p.*

Bible et littérature. L'homme et Dieu mis en intrigue. Ouvrage collectif [28737]. *Presses universitaires de Namur, Namur 1999, 176 p.*

**Boufflet Joachim** : Thérèse Neumann ou le paradoxe de la sainteté. *Rocher, Monaco 1999, 334 p.*

**Chiron Jean-François** : L'infaillibilité et son objet. L'autorité du magistère infaillible de l'Eglise s'étend-elle sur des vérités non révélées ? «*Cogitatio Fidei*» n° 215, *Cerf, Paris 1999, 580 p.*

**Delfieux Pierre-Marie** : Evangéliques. Tome V. Fêtes. Méditations bibliques. *Saint-Paul, Versailles 1999, 480 p.*

**Dreyfus Fernand** : Le temple de Carouge. Présentation d'un lieu historique, artistique et spirituel. *Labor et Fides, Genève 1999, 72 p.*

Ecriture 54. Ouvrage collectif [28672]. *Revue littéraire, Lausanne 1999, 264 p.*

**Esquivié Patrice** : Les harmoniques d'une vie. *Saint-Augustin, St-Maurice 1999, 88 p.*

**Gadamer Hans-Georg** : Herméneutique et philosophie. *Beauchesne, Paris 1999, 168 p.*

**Guerry Emile** : Vers le père. 89 méditations. *Socomed, Saint-Maur 1999, 254 p.*

**Haldas Georges** : Octobre 17 ou la fraternité trahie. Chronique. *L'Age d'Homme, Lausanne 1999, 104 p.*

**Ide Pascal** : Célibataires : osez le mariage ! *Saint-Paul, Versailles 1999, 234 p.*

**Israël Gérard** : La question chrétienne. Une pensée juive du christianisme. *Payot, Paris 1999, 348 p.*

**Lalou Franck, Calame Patrick** : Le grand livre du Cantique des Cantiques. Le texte hébreu, les traductions historiques et les commentaires, selon les traditions juive et chrétienne. *Albin Michel, Paris 1999, 298 p.*

**Morin Marius** : Questions brûlantes. *Médiaspaul, Paris 1999, 216 p.*

**Palmaert Albéric de** : Quand Dieu fait signe... *Saint-Paul, Versailles 1999, 238 p.*

**Pellegrini Vincent, Cottagnoud Alain** : Les anneaux déçus. Le complot de Séoul. *Pillet, Martigny 1999, 144 p.*

**Peres Adon** : Paul Landowski. Le Mur des Réformateurs à Genève et le Christ de Rio. *Labor et Fides, Genève 1999, 88 p.*

**Pierre-Henri Simon** : Actes du colloque tenu à Rome le 12 décembre 1996. Suivis de Contre la torture. Ouvrage collectif [28591]. *Cerf, Paris 1999, 170 p.*

**Rivière Dominique** : Prier 15 jours avec Edmond et Marie

Michelet. *Nouvelle Cité, Paris 1999, 128 p.*

**Rosenberg Marshall B.** : Les mots sont des fenêtres (ou des murs). Introduction à la communication non-violente. *Jouvence, Bernex 1999, 230 p.*

**Rouanet Marie** : Chemin de croix des femmes de Jérusalem suivant Jésus dans sa Passion. *Desclée de Brouwer, Paris 1999, 96 p.*

**Salamolard Michel** : Dieu est amour. Croire est possible. Le sens chrétien de la vie. *Saint-Augustin, St-Maurice 1999, 248 p.*

**Schaller Jean-Pierre** : Pacifie ton cœur. Psychologie affective. *Beauchesne, Paris 1999, 192 p.*

**Schlesser-Gamelin Laetitia** : Le langage des sectes. Déjouer les pièges. *Salvator, Paris 1999, 176 p.*

Sciences et conscience. Ouvrage collectif [28727]. *Albin Michel, Paris 1999, 156 p.*

**Schubiger Gian Franco** : Saints, martyrs et bienheureux en Suisse. *Saint-Augustin, St-Maurice 1999, 218 p.*

Les sectes et l'argent. Ouvrage collectif [28624]. *Assemblée Nationale, Paris 1999, 348 p.*

Toute la sagesse du monde. Hommage à Maurice Gilbert s.j. Ouvrage collectif [28740]. *Presses universitaires de Namur, Namur 1999, 768 p.*

**Voirol Xavier** : Sonnenberg. Une communauté mennonite des hauteurs jurassiennes. *Labor et Fides, Genève 1999, 78 p.*

## GOLGOTHA<sup>1</sup>

### Le grand pardon

**A**près le calvaire, l'heure du supplice. On vient d'arriver sur les lieux où l'on prépare les trois croix. Celle du Christ et celles des deux malfrats qui seront placés de chaque côté de lui, ce malfrat par excellence pour les autorités religieuses juives en tant que blasphémateur. Or, en voyant les préparatifs du supplice, et au moment où on s'apprête à le clouer sur son gibet, le Christ dit simplement : «Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font». Mais gardons-nous ici de toute emphase, qui ne ferait qu'atténuer la portée d'une telle parole en un tel moment. Avant cependant d'en venir à celle-ci, une remarque. A savoir que ce n'est pas le Christ lui-même, en l'occurrence, qui pardonne à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué tant à la préparation de son supplice qu'à sa mort. C'est à Dieu, en effet, son «Père» - la Source - qu'il demande de leur accorder son pardon. Ce qui est tout autre chose. Et cela, me semble-t-il, pour une raison précise. Sans doute est-il possible de pardonner des offenses faites à notre seule personne. Mais comment pardonner des fautes, des offenses ou des crimes dont d'autres que nous ont été victimes ? Il faudrait, pour cela, l'omni-connaissance des âmes dont Dieu seul, s'il existe, est capable de juger l'exacte part de responsabilité dans les horreurs qu'un être a pu commettre ou, comme un Hitler, faire commettre. Ce que le Christ, nous semble-t-il, doit sentir en l'occurrence, c'est que sa mise à mort atteint, à travers lui, son «Père» - qui seul donc est à même, s'il juge bon, de pardonner. Lui, même s'il est son «fils», ne peut le faire à sa place.

Mais au fait, qu'est-ce que pardonner ? Tout sauf une affaire d'éthique seulement ou de générosité. Le pardon relève en réalité d'un tout autre ordre. Entendons-nous : dans un régime, comme le nôtre, sur terre, soumis au temps, rien ne peut se faire qu'une chose qui s'est produite, n'ait pas eu lieu. Que j'aie été, par exemple, acheter un paquet de cigarettes. Tout, en effet, dans le régime temps, est irréversible. Mais qu'arrive-t-il, en revanche, avec le pardon ? Si quelqu'un m'a causé un tort ou m'a offensé, et que je lui pardonne, c'est comme si rien ne s'était passé. Ce qui a été n'est plus. Pour la bonne raison que le pardon, étant affaire purement intérieure, échappe à l'espace/temps. Comme le Royaume des Cieux qui est en nous où, contrairement à ce qui se passe dans notre monde, tout est réversible. Isaïe déjà l'avait noté en une formule saisissante : «Quand vos péchés seraient comme l'écarlate, / comme neige ils blanchiront... »

Enfin le pardon atteste lui aussi le retournement propre à la Résurrection. En demandant à Dieu de «leur» pardonner, le Christ, essence encore une fois, de l'anti-meurtre, fera passer ceux mêmes qui l'ont tué des ténèbres de la faute à la lumière de la relation retrouvée. En quelque sorte, et virtuellement, il les ressuscite. En définitive, on pourrait dire que le pardon est comme une manifestation du Royaume des Cieux au sein même du royaume de ce monde. Qu'il enseme. Ou, si on veut encore : qu'il est comme un reflet ici-bas, entre les êtres, du soleil de la Résurrection. Laquelle va avoir lieu, ne l'oublions pas, trois jours après que le grand pardon ait été demandé par le Christ.

### La porte noire

**L**e point culminant du supplice, au Golgotha, c'est assurément le cri poussé par le Christ au cours de son agonie. «Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?» Ouvrant sur un abîme de souffrance. Mais une souffrance unique, comme on va, dans un instant, le

voir. Irréductible, en fait, à celles que nous autres pouvons endurer. Portant néanmoins celles-ci. Et au sein de laquelle - signe d'authenticité toujours - la dérision non plus n'est absente. En ce sens que le cri lancé par le Christ, en hébreu se dit . *Eli, Eli, lema sabachtani*. Si bien que certains, en l'entendant, disaient : «Il appelle Elie le prophète». La dérision et, de surcroît et comme toujours, le mal-entendu. Mais que cesse ici toute exégèse : à savoir, par exemple, que les paroles prononcées en cet instant suprême par le crucifié sont celles d'un Psaume. Et après ? Ou encore des considérations du genre : s'il invoque Dieu encore, c'est que le Christ, en fin de compte, n'est pas désespéré. Balivernes face à l'effroyable vertige dont témoigne ce cri. Mais allons, s'il se peut, plus avant.

Certes, le Christ, en cette heure, souffre ce que beaucoup de torturés en ce monde ont souffert et souffrent encore corporellement. Et même davantage ceux-ci, parfois, sous l'effet de sévices plus longs et plus sophistiqués. Mais là, et de loin, n'est pas la question. La question étant qu'il y a dans l'abîme de la souffrance, chez le Christ, comme un au-delà encore du tourment corporel. Quelque chose qui lui est propre. Donc d'unique. Et tenant là encore, me semble-t-il, de sa double nature qu'il a dû se sentir, à un certain moment de son agonie, coupé de sa relation aux siens, debout au pied de la croix, (les femmes et «le disciple qu'il aimait»), de même que de ses compagnons. Étrangement absents d'ailleurs en la circonstance. Pourquoi ? Difficile à dire. Mais, pire encore : coupé, le Christ, de Celui qu'il a toujours appelé son «Père» : Dieu la Source. Double et plus que cruelle rupture donc. En un mot, abandonné du Ciel et de la Terre. Dont il était par excellence l'intermédiaire.

Mais là encore n'est pas, à nos yeux, le plus marquant. En ce sens que le supplice des supplices, si j'ose dire, est que non seulement il s'est senti coupé et des siens et du «Père», mais que s'est trouvée comme mise en cause - et voilà le commencement de l'horreur - la mission même qui était la sienne en ce monde. Bref, sa fonction primordiale d'intermédiaire, en effet, d'agent de liaison entre un Dieu, non de puissance, encore une fois, mais d'amour, et les hommes. Mieux : chaque homme en particulier. Or, me semble-t-il, c'est l'amputation, soudain, de cette fonction primordiale sa raison d'être en même temps que la substance de sa relation à la Source et, au terme, son identité - qui est à l'origine de l'intolérable souffrance qu'il endure et de l'abîme qui, du coup, s'ouvre en lui. Un vertige plus que cosmique. Comme si tout ce qui avait été par lui vécu jusque-là s'était évanoui. Illusion et fumée. Meurtrière dérision. En un mot, la part «Fils de Dieu» en lui annulée. D'où une souffrance, pour nous, inimaginable. Et ce cri déchirant la trame du visible et de l'invisible.

On a le sentiment enfin que le Christ, dans ces conditions, a perdu jusqu'à l'idée même qu'il allait, au troisième jour, ressusciter. Une béance atroce. Un état de perte quasi absolu. On peut dire dès lors que sa souffrance, proportionnelle à sa fonction unique, et dépassant ainsi toute mesure humaine, est en même temps le rendez-vous de toutes les souffrances que peuvent endurer les hommes. Précisément parce que le Christ a été, de par sa dimension même, au plus bas. Plus bas que tout ce qu'on peut imaginer ou concevoir. A la mesure - encore une fois - inversée de sa relation privilégiée au «Père». A la Source. Donc pas de souffrance d'homme, si misérable fût-il, qui n'y puisse trouver refuge.

**Georges Haldas**

<sup>1</sup> Extrait du livre intitulé *Le Christ à Ciel ouvert*, à paraître aux Editions l'Age d'Homme.

## Où est-il le ressuscité ?

Où donc verra-t-on le Christ  
sinon à travers des communautés rassemblées  
pour célébrer sa mort et sa Résurrection  
et la joie qui en jaillit pour le monde ?

Où donc entendra-t-on le Christ  
sinon à travers des communautés  
qui annoncent sa Parole de libération  
à travers des actes de pardon et de paix ?

Où donc brillera le Visage du Christ  
sinon à travers des communautés  
vivant concrètement selon son Esprit  
et pratiquant chaque jour son Evangile ?

C'est pourquoi, Notre Dieu Seigneur,  
envoie-nous sur les chemins quotidiens !  
Envoie-nous donner notre bienveillance,  
accorder notre attention,  
engager notre solidarité,  
travailler pour la dignité,  
prendre du temps pour la prière  
et qu'ainsi, à travers notre existence  
menée selon l'Evangile,  
apparaisse le Visage du Christ  
pour nos frères de ce temps !

**Charles Singer**

(in *Terres, Signe, Strasbourg*)



